

# SOMMAIRE

## Colloque 2007 *ECOSYSTEME D'UNE ABBAYE*



M. l'abbé Bouet : Les curés concordataires de Cadouin .....	page 5
M. Marcel Berthier : La Sainte Chemise de l'Enfant Jésus à Trémolat....	
.....	page 12
M. David Faugères : Environnement et ressources géologiques de l'abbaye.....	page 21
M. Mme Brigitte et Gilles Delluc : Les tapisseries de la chambre du prieur : « bocages et légumes » .....	page 25

## Colloque 2008 *LE PATRIMOINE : UNE CHANCE POUR CADOUIN*



M Marcel Berthier : « Saint Bernard en Aquitaine et en Périgord »..	page 44
M Dominique Audrerie : « Cadouin et le Patrimoine » .....	page 49
M et Mme Brigitte et Gilles Delluc : « Une locomotive à Cadouin ».	page 52
et « Cadouin et la Saintonge ».....	page 61
Mme Sophie. Miquel : Botanique dans la forêt de la Bessède .....	page 69

# LES CURÉS CONCORDATAIRES DE CADOUIN

par M. l'abbé Bouet

## 1) La Paroisse

Sous l'Ancien Régime, La Salvetat de Cadouin était la paroisse avec un curé prieur (= religieux de Cadouin) et à Cadouin en plus de l'abbaye, il n'y avait pas de curé attitré

En l'an II, Cadouin devient une commune et donc aussi une paroisse, à laquelle se rattachent La Salvetat et Sales de Cadouin.

Au Concordat, il y aura donc un curé concordataire à Cadouin

## 2) Le clergé

(1) Au Concordat, l'Evêque d'Angoulême qui administre les deux départements (Charente et Dordogne) n'a d'abord à sa disposition pour pourvoir les paroisses que les restes du clergé d'Ancien Régime: séculiers, mais aussi des ex-religieux ou des prêtres venus d'ailleurs, avant qu'il ne commence à faire ses premières ordinations vers 1810 avec des ex-séminaristes, des ex-frères religieux.

(2) A Cadouin, La situation semble alors particulièrement propice pour avoir un curé, vu les ex-religieux de l'abbaye.

Or sur les 11 religieux de 1789, y compris l'abbé commendataire

- 1 s'est marié : Deschamps, curé prieur de la Salvetat
- 4 ont quitté le diocèse
- 4 sont morts avant 1803
- 2 sont à la retraite et ne prennent aucun ministère.

Ainsi aucun religieux ne sera le premier curé concordataire de Cadouin.

## LISTE DES CURÉS CONCORDATAIRE DE CADOUIN

▪ Le premier curé est Pierre FRANCOIS appelé aussi de Chansard (lieu de sa naissance à Cussac); il est aussi "dit Lafustière"

Qui était-il avant 1802? (cf. DR 814) Né donc à Chansard le 10 mai 1763, il sera vicaire à Terrasson en novembre 1789, réfractaire, exilé en Espagne dont il revient vers 1800 - 1801

- En 1802 il adhère au Concordat (il serait alors professeur au pensionnat central de Périgueux)

- En 1803 il est nommé curé de Cadouin et il le restera jusqu'à sa mort arrivée en 1825 à Alles.

J'ai peu de détails sur son séjour à Cadouin :

- En 1817 on lui vole sa jument; son voleur, arrêté à Martel (Lot) réussit à s'évader, mais notre cure récupère sa jument.

- En 1819 il restaure le Conseil de fabrique tombé en désuétude. Ce Conseil prévoit l'abonnement, à l'église, d'une stalle 2 F 50, d'une chaise, 1 F 25, d'un banc fermé, 25 centimes par pied carré dans ledit banc. Mais, dit-on, en attendant que la fabrique ait les ressources nécessaires pour faire faire des chaises, ceux qui voudront en avoir, devront les fournir et les entretenir.

- Le 18 septembre 1821 son conseil de fabrique est inspecté par Lajugie, curé de St-Alvère, commissaire nommé par l'évêque; Jusqu'alors François en était le trésorier, il rend ses comptes et remet la caisse à son successeur, M. Desmond. La principale recette de la fabrique vient des abonnés aux stalles, chaises et bancs placés dans l'église. Quant "aux fournitures nécessaires pour la décence du culte et aux réparations urgentes à faire à l'église", cela a été fait par "une imposition extraordinaire que le Conseil municipal a voté en mars 1821"

- Le 2 janvier 1822, il écrit à Mgr Lacombe, l'évêque d'Angoulême, qui vient de laisser la direction du diocèse de Périgueux, au nouvel évêque nommé pour ce diocèse, Mgr de Lostanges. Dans cette lettre, il lui dit combien il a été sensible "à ces adieux tendres et touchants" qu'il a adressés au clergé de Périgueux dans sa lettre pastorale du 25 octobre 1821. et il lui exprime aussi tous ses regrets de ne plus l'avoir pour supérieur. Il rappelle aussi à Mgr Lacombe son arrivée en Périgord : "malgré la diversité de sentiments et d'opinions, votre bonté inépuisable parvint à se concilier tout le monde. Malgré les injustes préventions d'un certain nombre, tous finirent par vous aimer et surtout par vous respecter". Mais le curé de Cadouin se console ensuite par la rencontre qu'il a eue avec Mgr de Lostanges dont il dit qu'il a été "très satisfait de sa douceur, de ses prévenances et surtout de cette cordialité avec laquelle il accueille tous les ecclésiastiques qui viennent lui rendre leurs devoirs"

Après la mort, de François, Cadouin fut desservi de février à septembre 1825 par Marchand le curé de Alles.

▪ Le deuxième curé est Jean Arnaud PRAT

Ce prêtre est originaire de Laguiolle en Aveyron où il est né le 29 avril 1795 Il fait partie de ses nombreux prêtres du diocèse de Rodez qui vinrent exercer leur ministère en Périgord tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Car Rodez avait beaucoup trop de séminaristes et tous ne pouvaient pas être ordonnés pour leur diocèse, alors ils étaient plus ou moins invités à trouver une place ailleurs. Et Périgueux a toujours été preneur. •

Il vint donc au Grand Séminaire de notre diocèse qui se trouvait alors à Sarlat et c'est là qu'il fut ordonné prêtre le 22 février 1823

Après être resté quelques mois comme professeur au Petit Séminaire de Bergerac, le 1er octobre 1824 il est nommé vicaire de Bergerac où il a aussi la charge de l'aumônerie de l'hôpital.

Le 10 juin 1825 l'évêque lui envoie "sa nomination royale et son titre de curé de Cadouin" (la nomination des curés de canton était réservée à l'autorité de l'Etat). Et il lui écrit : "je sais combien vous aurez de peine à quitter Bergerac et combien de regrets, vous y laissez" et il lui recommande ne pas procéder à son installation avant que ne soit réglée la question de son logement et celle "de la porte qui donne dans l'église". Sans doute l'état du presbytère posait problème comme il arrive souvent au changement d'un curé.

Mais, une fois installé, le presbytère et toute la paroisse lui ont sûrement bien convenu, puisqu'il est resté 37 ans curé de Cadouin, jusqu'à sa mort le 7 octobre 1862.

Sous son ministère à Cadouin, en 1826 a lieu une grande mission d'un mois., puis de 1848 à 1854, trois retraites de quinze jours. Aussi il répond au questionnaire de l'évêque en 1855 : "on assiste assez exactement à la messe". Mais s'il compte 225 communions à Noël, il n'a parmi elles que 39 hommes. Il reconnaît aussi dans sa paroisse "le mauvais exemple de la part de ceux qui sont plus spécialement obligés de donner le bon".

Il déplore aussi la situation matérielle de son église : dans les deux chapelles de N-D des sept douleurs et du St-Suaire, "il ne reste que des débris de statues". Mais grâce aux ressources de sa fabrique, en 1855 l'église a maintenant plus de 300 chaises

Depuis le 8 septembre 1797 on a repris la dévotion au St-Suaire et rétabli ses solennelles ostensions. Et en 1855, l'abbé Prat, parle "d'une foule considérable aux ostensions du Suaire, trois fois par an : quinze jours après Pâques, à La Pentecôte et le 8 septembre" Pendant deux ans (1860-1862) il est aidé par deux vicaires : d'abord l'abbé Fabien Nouaillac qui arrive en juin 1860 de son vicariat de Ste Alvère et quittera Cadouin en mai 1861 pour aller desservir Fanlac, et Jean Bousquet, nouvel ordonné en 1861, et qui sera nommé desservant de Monsec en septembre 1862 juste avant la mort de son curé.

- Le troisième curé est Martin DUNAP

Il est né le 20 janvier 1811 à Ribérac; son père était maréchal ferrant. Après avoir fait ses études sans doute dans le diocèse, il est ordonné prêtre à Sarlat le 24 mai 1834. Il est aussitôt nommé desservant de St-Laurent des Hommes et en 1845 desservant de Sourzac.

Il devient curé de Cadouin en octobre 1862 et il le restera jusqu'à sa mort arrivée dans sa paroisse le 1er octobre 1869.

En 1864 il mentionne deux confréries dans sa paroisse : celle du St-Sacrement et celle de N-D de la Compassion dont, dit-il "les exercices sont faits et suivis régulièrement" Mais comme son prédécesseur, l'abbé Prat, il souligne "la nécessité pour la bourgeoisie de donner le bon exemple, sur l'assistance aux offices et l'abstention du travail le dimanche"

Il se plaint également des vitraux de son église qui sont "en piteux état ainsi que le pavé de l'église";

Il est surtout le curé qui va participer à la relance du pèlerinage du St-Suaire, relance prévue et organisée par l'évêque, Mgr Dabert, lors de l'ostension du 5 septembre 1866, ostension qui a été un grand succès populaire avec plus de 6000 pèlerins C'est à l'occasion de cette journée mémorable que Mgr a remis le camail de chanoine honoraire à l'abbé Dunap.

Un autre événement important pour Cadouin est, le 9 mai 1867, la guérison d'une jeune fille de Paleyrat, qui, paralysée, retrouve l'usage de ses membres arrosés par un vase d'eau qui avait touché le St-Suaire.

Pendant son temps, il n'y a pas eu de vicaire à Cadouin

▪ Le quatrième curé est un Lazariste, Eugène CAMPAN.

En 1869 l'évêque remplace les missionnaires diocésains, par les Lazaristes qui vont tenir les deux missions de Cadouin et de Périgueux. S'il a choisi un lazariste comme curé de Cadouin c'est surtout pour qu'il assure le succès du pèlerinage. Eugène Campan est né le 28 mars 1832 à St-Esprit (Landes ?) Après des études au petit séminaire d'Aire et au grand séminaire de Dax, il entre (déjà tonsuré) le 3 octobre 1852 dans la Congrégation de la Mission. Après ses vœux en 1854 à Paris, il sera ordonné prêtre le 17 mai 1856 à Montpellier. Après plusieurs destinations (Montpellier, Angers, Evreux), il est installé le 2 décembre 1869 comme curé et supérieur du pèlerinage de Cadouin, et ce, de 1869 à 1884.

Il est secondé par un deuxième lazariste, "son vicaire", mais celui-ci est constamment changé à cause des difficultés de mener la vie commune avec lui. Ce sont 9 missionnaires lazaristes qui défilent comme vicaires à Cadouin en moins de 14 ans.

Son oeuvre pour la restauration tant matérielle que spirituelle du pèlerinage est importante. On lui reprochait cependant ses trop nombreuses absences de Cadouin pour aller chercher de l'argent en vue d'améliorer la situation. Ainsi 52.400 F de travaux pour le sanctuaire, la création d'une maison d'un montant de 100.000 F. pour les Filles de la Charité qui s'installent à Cadouin en 1875. Pour donner quelques exemples, voici une facture de 265 F, du 18 juin 1871, qu'il doit régler pour habiller de pied en cape un suisse, avec épée, baudrier, pique chapeau et plumet; le 1er septembre 1872 il paie à M. Rochefort, lampiste à Bergerac, deux lustres de 35 bougies chacun pour la

somme de 21 F; le 11 septembre 1873 il commande un autel de marbre blanc avec marchepied pour 1500 F.; il commande aussi des images en quantité du St-Suaire au Carmel de Bergerac, des bannières, des oriflammes, des vitraux ... etc.

Au point de vue spirituel, le 17 septembre 1878, la confrérie du St-Suaire est rétablie et ce jour-là on recueillit plus de 1200 adhésions. Il organise aussi quelques pèlerinages exceptionnels comme celui du 14 septembre 1873 ou le pèlerinage national de N-D du Salut du 18 août 1876 en route pour Lourdes.

Brusquement le 4 août 1884, sur l'ordre de son supérieur général (M. Fiat) qui veut se désengager de Cadouin, Campan doit démissionner contre sa volonté et celle de l'Evêque. L'Evêque n'accepte sa démission que le 3 novembre 1884.

Campan va partir comme supérieur au Berceau de St-Vincent de Paul avant de continuer sa carrière dans la Congrégation : 1887 supérieur de Toussainte (Marseille) et visiteur de la Province de Provence, 1890 supérieur du séminaire du Berceau, 1895 supérieur de la maison de Bordeaux d'où le 27 mars 1907 il partira en retraite au Berceau où il meurt le 8 mars 1908.

Son départ de Cadouin annonçait le départ définitif du diocèse de tous les lazaristes rappelés par M. Fiat en juillet 1885.

- Le cinquième curé est un basilien, Maurice BOUCHER

II est né à Rocles, diocèse de Viviers le 24 décembre 1855. Entré chez les basilien d'Annonay il y fait sa profession de foi solennelle le 19 septembre 1880. Il sera ordonné prêtre le 3 juin 1882 à Bourges où il commence par être vicaire. Dès 1882 il est professeur à l'Ecole cléricale de Périgueux (autre Petit Séminaire du diocèse). Sur les conseils du supérieur de cette Ecole (M. Fayolle) Mgr Dabert le choisit pour remplacer les lazaristes à Cadouin.

Mais, le Préfet exprime des réserves à cette nomination, car il a été professeur à l'Ecole cléricale et ensuite à St-Joseph de Périgueux, et ce dernier établissement au dire du Préfet est "une école de réaction et de combat contre les institutions républicaines". Cependant après consultation des préfets de l'Ardèche et du Cher, il n'y a plus d'objection à cette nomination.

Et c'est en mai 1885 qu'il est installé comme curé de Cadouin. A la suite de Campan, il devra développer le culte du St-Suaire.

Lui aussi aura pour le seconder quelques vicaires basilien au moins jusqu'en 1928. Et à partir de cette date, il a pris comme collaborateur, l'abbé Peytavie, ancien curé de Monpazier, avec qui il s'entendit au mieux jusqu'à sa mort et qui le remplacera comme curé de Cadouin

En 1898-1899 les monuments historiques font faire un drainage pour préserver le cloître de l'infiltration.

Le 23 février 1926 il passe un bail de 100 F pour le loyer du presbytère avec la commune.

Le 15 septembre 1903, le premier pèlerinage du nouvel évêque, Mgr Delamaire, fut une ostension extraordinaire.

Le 9 décembre 1905 il assiste à l'Inventaire et le 15 décembre 1906 il est verbalisé pour délit de messe.

De 16 au 19 septembre 1923 est célébré à Cadouin le premier jubilé septennal du St-Suaire auquel étaient attachées de nombreuses indulgences. Ce même jubilé est renouvelé en 1930.

En 1934 une souscription est lancée pour élever un monument en l'honneur de St-Louis qui aurait passé en avril 1270 par Cadouin en se rendant à Aigues-Mortes où il devait s'embarquer pour la croisade. Mais une thèse de l'historien Maubourguet prouva historiquement que St-Louis n'était jamais venu à Cadouin. Et le projet fut abandonné.

Mais la grande affaire pour Boucher fut la découverte progressive que le St-Suaire était un "pseudo-linceul du Christ". Les preuves y furent apportées en moins de deux ans. En 1933 un jésuite, le R.P. Francez l'avait contacté pour avoir des renseignements sur le Suaire, car il préparait un ouvrage, sur les différents linges sépulcraux du Christ. Le curé de Cadouin lui fournit en particulier des photographies du suaire qui, à l'analyse par des spécialistes, révélèrent qu'il s'agissait d'un tissu d'origine musulmane datant au plus tôt du XIème siècle. Le 11 août 1934, Mgr Louis en tirait les conséquences - peut-être un peu trop radicales - en supprimant le pèlerinage du St-Suaire.

L'article nécrologique de Bouchet mentionne à propos de cette suppression : "Ce fut une grande épreuve pour lui. Il la supporta sans découragement. Avant tout, la loyauté. Il continuait à faire, avec une rare compétence, les honneurs de son église et de son cloître"

En 1942 a eu lieu son jubilé sacerdotal de diamant et à sa mort à Cadouin, le 6 décembre 1942, il était le doyen des curés du Périgord.

Sur les 5 curés concordataires de Cadouin, deux sont originaires du Périgord, les trois autres sont venus d'ailleurs.

Les trois premiers étaient prêtres séculiers du diocèse, les deux derniers furent des religieux ou ex-religieux. Ce sont surtout ces deux derniers curés qui, après la relance du pèlerinage en 1866, vont assurer le développement du pèlerinage de Cadouin jusqu'à son extinction.

**Lettre du curé de Cadouin, à son évêque après la suppression du pèlerinage au St-Suaire.**

Cadouin, le 2 août 1934

Monseigneur,

Votre décision est telle que je l'attendais : pénible et juste. Il est dur d'assister à la mort d'un pèlerinage qui a duré des siècles, et fait dans le pays beaucoup de bien. Mais, comment d'autre part, continuer à honorer une relique qui porte sur elle-même la preuve de sa non authenticité ? Ce ne serait ni consciencieux ni loyal. Et cette raison adoucit ma peine.

Je vous remercie de m'avoir communiqué la note destinée à la Semaine Religieuse. Elle est courte, mais suffisamment claire et prudente. Ceux qui savent lire entre les lignes ne garderont pas d'illusion et, pour le peuple, le choc sera atténué par l'espoir d'une conclusion favorable.

Il est probable, tout de même, que je vais avoir, pendant quelque temps, un courrier assez chargé. On voudra savoir : les uns par piété, les autres par curiosité.

Mardi prochain, nous aurons la conférence à Calès. Si Monsieur Wietz devait venir ce jour-là, à Cadouin, je vous serais obligé de me prévenir. Veuillez agréer, Monseigneur, l'hommage du profond respect de votre très humble et très obéissant serviteur.

M. Boucher

**Extrait d'une lettre du 8/10/1934 écrite par Boucher à "M. l'archiprêtre" (de Périgueux : l'abbé Prieur )**

"... Bossuet que cite Martial Delpit n'accordait pas grande importance aux reliques. Martial Delpit non plus, sans doute, sans quoi il aurait cherché pour son livre un autre exergue.

("Essai sur les anciens pèlerinages à Jérusalem ... 1870",

livre de Martial Delpit dont voici l'exergue en question :

"Tout cela est indifférent et ne touche pas à la religion"

Bossuet, Lettre sur l'adoration de la Croix)

Et vous ? Vous pensez certainement comme Bossuet : tout ceci est indifférent et ne touche pas la religion.

Et moi ? Je pense comme vous. Les reliques, même les plus authentiques, n'ont rien à voir avec la foi. Mais elles sont des moyens d'arriver à la foi ou de l'affermir.

Lorsque dans l'église de Cadouin, toute pleine, un prédicateur de renom, après avoir rappelé les souffrances et la mort de Jésus-Christ, attirait les regards sur le suaire exposé et, d'une voix émue, affirmait que ce linge avait été témoin du drame du calvaire, qu'il avait couvert le corps divin de Jésus dans la tombe, qu'il avait bu son sang, ses sueurs, on voyait l'émotion gagner l'auditoire et des larmes perler. Et quand la fête était finie à Cadouin, elle se prolongeait sur les chemins et jusque dans les familles où les pèlerins racontaient ce qu'il avait vu et entendu...

Les pèlerinages font du bien. Celui de Cadouin en faisait beaucoup ; je l'ai cru du moins. Aussi étais-je tout content de le voir, chaque année, devenir un peu plus florissant. Et puis voilà, il est tombé tout d'un coup. Le 18 septembre ce fut le désert. Par comparaison c'était triste, et pour moi assez mélancolique. Vous avez eu l'amabilité de penser à ma tristesse et d'y compatir. Je vous en suis très reconnaissant. Mais par nature je suis plutôt gai. La joie est revenue. Pour l'entretenir je vais aller passer une quinzaine dans le midi.

Au retour, on songera à rétablir le pèlerinage. Comment ? Je ne sais pas encore. Si vous aviez quelque relique insigne de St-Front, on pourrait peut-être l'utiliser ? Mais il faudrait l'autorisation du chapitre ! Je vous plains d'avoir un chapitre.

Pour protester contre la suppression de la fête du St-Suaire, mon sacristain me donna sa démission. Pour ne pas avoir besoin de sacristain, j'ai fait électrifier les cloches. Là, le sacristain ou l'enfant de chœur n'ont, pour les mettre en branle qu'à toucher un bouton. C'est très pratique....

(Lettre insérée dans un livre de la bibliothèque des Archives Diocésaines de Périgueux : BI 3047: CADOUIN (album de vieilles cartes postes)

# LA SAINTE CHEMISE DE L'ENFANT JESUS A TREMOLAT

par Marcel Berthier

L'église de Trémolat fut fondée par les moines de l'abbaye Saint-Cybard d'Angoulême pour honorer la mémoire d'Eparchius qui était considéré comme leur fondateur. Selon une tradition très ancienne Eparchius serait né, vers le début du 6<sup>ème</sup> siècle, à Trémolat de Félix Auréolus, un fonctionnaire romain, et de Principia, une jeune gauloise chrétienne. Parvenu à l'âge adulte il aurait souhaité se consacrer à Dieu et se serait placé sous la conduite de Martin à Sedaciacum. Ce monastère dont on ignore la situation exacte était sans doute à la limite de la Double et de la Saintonge. Il y serait resté quelques années avant de gagner Angoulême où l'évêque Aptone l'aurait accueilli. Ermite, sans doute, sous les remparts de la ville, il fut bientôt entouré de nombreux disciples et son influence se serait souvent manifestée dans la vie de la Cité. C'est ainsi que le 31 mars 548 il aurait obtenu la libération d'un grand nombre d'esclaves (175 croit-on). Il serait mort le 1<sup>er</sup> juillet 581 et les disciples qu'il avait édifiés par sa piété et sa bonté se groupèrent pour fonder un monastère qui adopta la règle de saint Benoît que l'on connaissait depuis peu en Gaule. Comment le nom d'Eparchius se transforma en Cybard en passant par Epar, puis Ypar et S.Ybard (le S étant mis pour Saint), a été remarquablement bien expliqué par Paul Lefranc dans le *Bulletin de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Charente*. Toujours est-il que le nouveau monastère prit le nom de Saint-Cybard qui est toujours le nom d'un quartier d'Angoulême où il se trouvait.

Au début du 9<sup>ème</sup> siècle quelques moines de ce monastère vinrent donc fonder un prieuré à Trémolat. Cette fondation est attestée par un diplôme de Charles le Chauve rédigé par un certain Barthélemy et daté du 6 septembre 852 (*Gallia Christ. Coll. 1032*) où le roi confirme à Launus, abbé de Saint-Cybard et depuis peu évêque d'Angoulême, la possession de « Trémolat sur la Dordogne où il y a une basilique en l'honneur de Marie la bienheureuse Mère de Dieu ». La titulature de Marie sous le vocable de « Mère de Dieu » est tout à fait remarquable puisque c'est au Concile d'Ephèse, en 431, que fut définie, contre Nestorius, l'union sans confusion, dans la personne du Christ, de la nature humaine et de la nature divine, ce qui permettait d'affirmer que Marie mère de Jésus était aussi mère de Dieu. Il est probable que cette définition ne fut connue en Gaule occidentale que vers le 6<sup>ème</sup> siècle et il y a bien peu d'églises dédiées à Marie sous ce vocable, la première et la plus ancienne étant Sainte-Marie-Majeure à Rome qui fut construite, vers le milieu du 5<sup>ème</sup> siècle, sur l'Esquilin là même où la

neige était tombée par une nuit de l'été romain comme l'avait annoncé la Vierge lors d'une apparition, en 352, à un certain Giovanni. Etre dédiée à Marie, mère de Dieu, c'est la part de gloire de cette église de Trémolat.

Malheureusement quelques années seulement après la publication du diplôme de Charles le Chauve les Normands envahirent les vallées de la Garonne et de la Dordogne et n'y laissèrent que ruines. Pourtant les moines de Trémolat durent reconstruire, au moins partiellement, leur monastère et continuer à y vivre.

Il reste actuellement des traces de l'église primitive : deux piles quadrangulaires dans les angles nord-ouest et sud-ouest formés par la jonction de la nef et des croisillons nord et sud du transept. Ces piles supportent chacune « une imposte en cavet taillée dans un calcaire fin et compact, très homogène et d'un blanc à peine ocré » (Pierre Dubourg-Noves in *Congrès archéologique de France - 1979 - 187<sup>ème</sup> session*). Du côté nord, cette imposte semble intacte, mais n'est vue que de profil, du côté sud elle est très mutilée. De chacune de ces impostes part un arc, actuellement interrompu, entremêlant pierres et briques et d'un diamètre d'environ 3,20 mètres. Un sondage du côté sud a permis de savoir que la sculpture de l'imposte était formée de feuilles étroites et allongées taillées en biseau dans la pierre. La restauration de la nef, à la fin du 20<sup>ème</sup> siècle, ne laisse plus qu'une vue imparfaite de ces traces de l'église primitive mais de nombreuses photographies en attestent.

Le 4 juillet 1008 Seniofredus, abbé de Sainte-Marie de Ripoll en Catalogne, étant mort son successeur Dom Oliba envoya par un messager le Rouleau des morts à 43 monastères amis dont, en Périgord, ceux de Saint-Pierre de Périgueux, Saint-Pierre de Brantôme et Sainte-Marie de Trémolat. Ce rouleau des morts a été étudié dans *Diplomatari i escrits literaris de l'abat i bisbe Oliba* d' Eduard Junuyen i Subira publié en 1992 à Barcelone par l'Institut d'*Estudis Catalans*. Ceci prouve qu'à cette date le monastère de Trémolat était déjà bien connu et appartenait sans doute à l'un de ces nombreux Réseaux bénédictins de confraternité qui s'étaient constitués en France autour de quelques abbayes comme Saint-Martial de Limoges ou la Sauve Majeure. On peut noter aussi qu'à cette époque Grimoard de Mussidan était évêque d'Angoulême et, en même temps, abbé de Saint Cybard d'Angoulême et de Saint-Pierre de Brantôme et que, d'après Adhémar de Chabannes, il aurait donné en 982 le prieuré de Trémolat à son neveu Aimeric III qui était obédiencier du prieuré de Palnaud.

Ce n'est qu'au milieu du 12<sup>ème</sup> siècle que les moines de Trémolat purent reconstruire leur église sur les restes de l'église primitive. Ce fut une

construction massive et puissante dont le transept et le chœur sont bien plus élevés que la nef. L'extrados des voûtes et le clocher constituent des chambres de défense qui pouvaient abriter la population du village en plus des moines. Cette église est parvenue intacte jusqu'à nous.

Le 12<sup>ème</sup> siècle fut pour l'Occident chrétien une époque de profondes transformations. On vit paraître de nouveaux ordres religieux, Cîteaux, Prémontré, la Chartreuse notamment et il s'instaura une sorte de concurrence entre les monastères et les églises : à qui serait le plus riche, le plus ancien, le plus authentique. Cela se traduit par la recherche de terres, de bois, d'étangs, de tout ce qui pouvait accroître le prestige de ceux qui les possédaient. On revendiquait un fondateur ou un protecteur de haut rang et pour cela on n'hésita pas bientôt à falsifier ou à fabriquer des chartes ou d'autres documents pour en administrer la preuve. Combien d'églises ou de monastères tentèrent de revendiquer Charlemagne comme fondateur ou de prétendre avoir été consacrés par un Pape. Trémolat n'échappa pas à cette tendance mais il est impossible de savoir à quel moment précis cela se produisit.

Un autre phénomène datant de cette époque fut la recherche passionnée de reliques. Il n'est pas un croisé, pas un pèlerin qui ne soit à l'origine d'une parcelle du bois de la Croix, d'une épine, d'un morceau d'étoffe, voire d'une lance ou d'une épée dont le caractère sacré ne pouvait être mis en doute. Le phénomène est très ancien, il a probablement pris corps après l'Invention de la Croix par sainte Hélène et il est pour une part à l'origine des Croisades. Il s'est considérablement développé autour des Ordres hospitaliers et du Temple. Pour comprendre un peu mieux les choses il est intéressant d'examiner l'itinéraire connu d'une telle relique, la Vraie Croix de Baugé en Anjou.

Jean d'Alluye, seigneur de Saint-Christophe en Touraine et de Château en Anjou (aujourd'hui Château-Lavallière) avait, étant croisé, reçu le 12 août 1241 de Thomas, évêque de Hiérapétra en Crète, un fragment important de la Croix du Christ. Thomas tenait cette précieuse relique de Manuel Comnène Gervais, patriarche latin de Constantinople. Selon une tradition constante en Orient, ce fragment avait la forme d'une croix à double traverse. Le 3 mai 1244, Jean d'Alluye céda la Croix aux moines cisterciens de la Boissière en Anjou pour 533 livres tournois. Peu après il constitua une rente de 60 sols en faveur de l'abbaye pour entretenir une lampe devant la Croix. Quelques années plus tard les moines de la Boissière firent construire une chapelle, hors clôture, pour y exposer la Croix et permettre aux pèlerins de la vénérer. Au milieu du 14<sup>ème</sup> siècle, devant les risques causés par la guerre de Cent Ans, les Cisterciens confièrent la Croix aux Jacobins

d'Angers puis en 1359 au duc Louis 1<sup>er</sup> d'Anjou qui l'abrita dans le Château d'Angers. A partir de 1456 la relique ne quitta plus la chapelle de la Boissière jusqu'à la Révolution. En 1790 la Croix fut déposée à la sacristie de l'église de Baugé et sa valeur fut évaluée à 400 livres. Il faut préciser que le fragment de la Croix n'est pas contenu dans un reliquaire mais qu'il est taillé en forme de croix et qu'on y a ajouté des ornements en pierres précieuses et en or. Ce sont ces ornements seulement qui ont une valeur marchande. Anne de la Girouardière qui avait fondé la congrégation du Sacré-Cœur de Marie pour s'occuper du petit hôpital des Incurables de Baugé proposa d'acheter la Croix. Elle obtint l'accord de l'évêque et du Directoire de Baugé. Le transfert de la Croix et des 15 documents qui en prouvent l'authenticité depuis l'église de Baugé jusqu'à la Chapelle des Incurables eut lieu le 17 octobre 1790. Depuis cette date la Croix est toujours restée dans cette chapelle. Nous avons là un exemple parfait du parcours d'une relique du 13<sup>ème</sup> siècle à nos jours. Mais nous ignorons ce qui s'est passé au 12<sup>ème</sup> siècle ou avant et il en est presque toujours ainsi. C'est le cas par exemple du corps de saint Jacques à Compostelle, de celui de sainte Marie-Madeleine à la Sainte Baume puis à Vézelay, des reliques de sainte Foy à Conques, du Suaire de Cadouin ou du Linceul de Turin.

Existe-t-il quelque chose de semblable à Trémolat ? Il ne semble pas. C'est au 17<sup>ème</sup> siècle seulement que le Père Jehan Dupuy, Récollet, dans son ouvrage « *L'Etat de l'Eglise du Périgord depuis le Christianisme* » mentionne que le monastère de Trémolat fut fondé par Charlemagne qui lui donna une relique réputée pour être « la chemise de l'Enfant Jésus ». Aucune mention antérieure n'est connue mais la plupart de ceux qui écrivirent ensuite sur Trémolat ont repris, sans autre vérification, l'affirmation du Père Dupuy.

L'histoire de Trémolat présente quelques dates importantes qu'il convient de rappeler. C'est d'abord le 5 juillet 1342 lorsque Benoît de la Noville, prévôt, Seguin Duc, prieur, Arnaud Carnans, sacriste et à ce titre prieur de Pomport, Jean de La Rivière, Guillaume de Longchamp et Géraud de La Chassagne partent assister au chapitre général de l'abbaye Saint-Cybard d'Angoulême. En 1348 le prévôt prévient l'évêque de Sarlat qu'il regagne son abbaye à cause de la guerre. Il est probable qu'à partir de ce moment il n'y eut plus de moines à Trémolat (le monastère cesse donc d'être conventuel) mais seulement un prévôt nommé par l'abbé de Saint-Cybard pour veiller à l'exploitation convenable du domaine monastique et prendre « soin des âmes » des paysans qui travaillaient les terres. Pour cette dernière mission le prévôt pouvait nommer un vicaire perpétuel dans chacune des deux paroisses. Le premier prévôt commendataire fut probablement Bertrand III Belcier en 1534. Jean Sailhoil qui était contesté par Guillaume Dumaret fut installé par l'autorité judiciaire le 23 décembre 1604. Les démêlés, au milieu

du 17<sup>ème</sup> siècle, de Pierre d'Alesme avec son évêque sont bien connus. Son lointain cousin Charles Guillaume d'Alesme a laissé un testament qui a été conservé. Son successeur Jacques de Maillé était Grand Prieur de Cluny et Vicaire Général de l'Ordre, il a fait dresser, entre 1738 et 1743, un terrier de Trémolat qui est aux Archives départementales de la Dordogne. Enfin le dernier prévôt de Trémolat, Sexte Nicolas Vicary, chanoine d'Avignon, a laissé lui aussi un testament qui est aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône. Nous connaissons également un nombre important de documents de cette période qui sont conservés aux Archives départementales de la Charente. Nulle part il n'est question de « la Sainte Chemise ».

Nous la retrouvons seulement au 19<sup>ème</sup> siècle. Bernard Froidefond de Boulazac dans son *Armorial de la noblesse du Périgord*, écrit à propos de la famille d'Alesme : « L'Eglise lui doit plusieurs sujets recommandables, entre autres Guillaume d'Alesme, prieur de Trémolat de 1717 à 1743, lequel timbra ses armes de famille d'une couronne de marquis qu'il surmontait de la mitre et de la crosse, marques distinctives de la dignité d'abbé ».

Il est sans doute difficile d'accumuler en 3 lignes autant d'erreurs :

1 - Guillaume d'Alesme se prénommaient en réalité Charles Guillaume

2 - Il fut prévôt de Trémolat de 1715 (peut-être même 1711) jusqu'à sa mort en 1738 à Bordeaux.

3 - Charles Guillaume d'Alesme n'était pas marquis et ne s'en est jamais prévalu.

4 - Il n'a jamais non plus prétendu être abbé et avoir droit à la mitre et à la crosse.

Froidefond de Boulazac indique en note :

« Il me paraît intéressant de rappeler ici le fait qui donna lieu à l'érection d'une croix, croix d'expiation, laquelle fut élevée par ce dernier, à Trémolat, au bout d'une longue allée conduisant de la prévôté à un monticule qui domine la plaine ; cette croix, détruite par le temps, vient d'être réédifiée, à la satisfaction des paroissiens de Trémolat »

Il faut noter, avant de poursuivre, que si la croix existe bien il n'est mentionné nulle part qu'elle ait un caractère expiatoire. Quant à la « longue allée » il est évident que Froidefond ne connaît pas les lieux, il aurait compris que l'existence d'une longue allée de l'église aux hauteurs du Puch est impossible à concevoir.

Il poursuit :

« D'après la chronique locale, l'abbé d'Alesme avait essayé, par un geste irréfléchi, de faire brûler la chemise de l'Enfant Jésus, - relique donnée par Charlemagne, nous dit le P. Dupuy dans les Etats de l'Eglise du Périgord - espérant détruire avec cette relique - qu'il n'avait pas sans doute pour

authentique dans sa pensée - certains abus dont la paroisse, à l'occasion du pèlerinage qui s'y faisait chaque année, et particulièrement le jour de Pâques, était devenu le théâtre ; des amusements profanes ayant remplacé dans la contrée la dévotion à la sainte relique. Mais le linge mystérieux jeté dans les flammes resta miraculeusement intact - c'est là du moins la tradition orale - ce qui fut une révélation pour le dit abbé, lequel, par un sentiment d'expiation, fit dès lors ériger sur un tertre, distant d'un kilomètre environ de la prévôté, une croix dite depuis Croix d'Alesme, vers laquelle on allait en procession le jour de Noël, avec le vénérable prévôt qui, personnellement s'y rendait pieds nus.

Cette relique, enlevée de la voûte de l'église, conserve encore les chaînes de suspension ; mais où fut-elle cachée ? nul ne le sait, et les recherches faites par M.Castellane, curé de Trémolat de 1850 à 1867, et aujourd'hui curé-doyen de Jumilhac, tant autour de la croix que dans une partie de l'église, ont été infructueuses...

La mémoire du pieux donateur étant toujours vivante dans le canton, les habitants de Trémolat ont applaudi à la pensée que, grâce à la générosité de Mme Anne d'Alesme de Meycourby, petite-nièce du vénérable abbé, ils verraient bientôt s'élever la croix, dite d'Alesme, à la place même qu'occupait celle que le temps allait faire disparaître à jamais. »

De ce long texte que faut-il retenir. Tout d'abord qu'il existait une relique dite de « la sainte chemise » dont on ignore l'origine ; que cette relique contenue dans un coffret était pendue à des chaînes fixées à la voûte de l'église, au-dessus du chœur, et qui existent toujours ; que cette relique demeure introuvable. C'est tout. Que ce soit Charles Guillaume d'Alesme qui ait essayé de faire brûler cette chemise et n'y ayant pas réussi, l'ait caché et ne se soit pas souvenu de l'endroit de la cachette, tout cela à l'insu de la population, est invraisemblable. Dans son testament, c'est-à-dire à un moment où la sincérité est de mise, Charles Guillaume d'Alesme ne fait aucune allusion à la Sainte Chemise ni à sa destruction.

Le dernier paragraphe de la note de Froidefond de Boulazac contient encore quelques erreurs :

1 - Anne d'Alesme de Meycourby est en réalité Jeanne Thérèse de Mondénard de Roquelaure, elle naquit le 11 octobre 1809 à Saint-Gervais (Gironde), elle épousa le marquis Pierre Joseph Marie Edouard d'Alesme de Meycourby, inspecteur divisionnaire des Douanes, le 31 août 1834 à Virsac (Gironde). Celui-ci mourut à Virsac le 1<sup>er</sup> août 1880. Jeanne Thérèse, veuve, a donc pu en 1882, faire restaurer la croix d'Alesme. Nous examinerons cela un peu plus loin.

2 - La marquise d'Alesme n'était pas la petite-nièce de Charles Guillaume d'Alesme. Mais seulement une lointaine parente. Leur ancêtre commun était

Nicolas d'Alesme, marchand à Limoges, bourgeois de Saint-Léonard de Noblat où il vivait dans la première moitié du 16<sup>ème</sup> siècle !

La croix d'Alesme existe toujours à Trémolat, dans les bois, au lieu dit Le Puch. Sur son socle on peut lire l'inscription suivante :

« Cette croix a été restaurée en 1882 par les soins de la marquise d'ALESME née de MONDENARD de ROQUELAURE afin de perpétuer la mémoire de monsieur le marquis GUILLAUME d'ALESME de MEYCOURBY, il fut abbé prieur commanditaire de Trémolat de 1717 à 1743. »

Cette inscription est évidemment la source de Froidefond de Boulazac, il en a répété les erreurs sauf, heureusement, la qualité de « Commanditaire » pour « Commendataire ».

Malheureusement l'histoire de la Sainte Chemise ne s'arrête pas là. Elle fut reprise en 1893 par le chanoine Hippolyte Brugière dans son *Livre d'Or des diocèses de Périgueux et Sarlat*. Il écrit :

« Guillaume d'Alesme, prévôt comm. 1717 - 1743 - relique de la robe de l'Enfant Jésus ou la Sainte Chemise. Cette sainte relique avait fait naître à Trémolat un pèlerinage très fréquenté dont le jour principal était fixé chaque année au lundi de Pâques. Au siècle dernier la dissipation, les amusements mondains remplacèrent cette fête religieuse. Le cœur de Mr d'Alesme, alors prévôt de Trémolat, en fut vivement attristé ; son esprit s'ingénia pour remédier à cet abus. Au lieu de rechercher à redresser la conduite des pèlerins il imagina de faire disparaître la relique. Il décrocha l'antique châsse suspendue à la voûte de son église et l'emporta furtivement dans sa maison. Là ayant allumé un grand feu il y jeta le précieux vêtement s'attendant à le voir bientôt consumé par les flammes. Mais au milieu de ce brasier ardent la relique était épargnée et les flammes l'entouraient de toutes parts sans l'atteindre ni l'endommager. L'abbé d'Alesme vit là une leçon surnaturelle, retira la relique intacte et tomba à genoux faisant amende honorable à son Dieu. Mais la relique sacrée où la plaça-t-il ? Nul ne le sait, mais à dater de ce moment l'abbé d'Alesme prit de nouvelles habitudes qui étaient loin d'annoncer la dissimulation et la fourberie. Il érigea une croix réparatrice sur un monticule distant d'environ un kilomètre de l'église et qui a retenu le nom de Tertre de la Croix d'Alesme. A cette croix le pasteur allait nu-pieds chaque année processionnellement avec son peuple le jour de Noël faire amende honorable pour ce que tout le monde savait sans qu'il eut jamais osé en ouvrir la bouche au moins publiquement. La croix a disparu mais le nom subsiste encore. »

Il est évident que le chanoine Brugière a repris ce qu'avait écrit Froidefond de Boulazac en l'enjolivant de quelques détails mais sans se rendre compte que ce qu'il écrivait était invraisemblable. Comment imaginer par exemple que Charles Guillaume d'Alesme ait pu, seul, à l'insu de tous, aller décrocher

une châsse pendue à deux chaînes situées à environ 15 mètres de hauteur ? C'est aussi invraisemblable que ridicule.

Le Père Carles dans son ouvrage « *Les Titulaires et les Patrons du diocèse de Périgueux et Sarlat* » en 1884, reprend ce qui avait été écrit avant la parution de son livre.

Ainsi le Père Dupuy, la marquise d'Alesme, Froidefond de Boulazac, le chanoine Brugière et le Père Carles ont contribué à répandre une histoire rocambolesque aux dépens d'un prévôt de Trémolat qui fut parfaitement honorable et dont le testament révèle la piété et la bonté.

Que peut-on retenir de tout cela ?

Tout d'abord qu'il y eut une relique qui pouvait ressembler à une robe d'enfant comme en ont encore aujourd'hui les enfants de la campagne en Afrique du Nord ou au Moyen-Orient. Que cette relique contenue dans une châsse ou un coffret fut pendue pendant longtemps à deux chaînes sous la voûte du chœur. On sait depuis peu que ces chaînes en fer sont de fabrication ancienne. Enfin que cette relique a disparu.

Par contre on ignore qui avait donné cette relique à l'église de Trémolat, à quelle époque cela eu lieu, d'où provenait cette relique et comment elle a disparu.

La disparition en elle-même n'a rien de surprenant. Il y en eut de bien plus scandaleuses dans toute l'Europe. A Trémolat même on connaît, par une carte postale utilisée en septembre 1919 par l'abbé Duffaud, curé de Trémolat de 1911 à 1919, ce qui existait dans le chœur de l'église au début du 20<sup>ème</sup> siècle. On peut constater qu'ont disparu un tableau représentant une Vierge à l'Enfant, la grille de communion, la tête de Christ sur le panneau de la chaire, les six grands chandeliers de l'autel, etc...Un tableau représentant « Le sacrifice d'Abraham », classé par les Monuments Historiques en 1975, a disparu avant 1985, il ne reste que les ferrures de fixation !

Le récit de ce qui s'est fait ou dit à ce sujet montre la fragilité des témoignages, fussent-ils écrits, et la nécessité de contrôler ses sources au lieu de recopier servilement ce qui a été dit par d'autres même s'ils sont considérés comme des historiens ou écrivains de renom. Il est particulièrement dommage que reste lié au nom de Charles Guillaume d'Alesme le souvenir d'une relique qui n'a probablement jamais eu la moindre authenticité, qu'il n'a peut-être pas connue et certainement pas détruite.

Marcel Berthier

### Notes :

1 - Le testament de Charles Guillaume d'Alesme daté du 28 juin 1736 est conservé aux Archives départementales de la Gironde - Minutes de Maître Tressac, notaire. Il a été publié dans le Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord - Tome CXXXI - année 2004.

2 - Le 12 septembre 1738, Maître Doumenjou, notaire royal, procéda, à Trémolat, à l'inventaire après décès des meubles de la Prévôté en présence de François Joseph d'Alesme, cousin germain de Charles Guillaume d'Alesme, décédé le 12 août 1738 à Bordeaux. Cet inventaire est conservé aux Archives départementales de la Dordogne 3 E 4625. Il a été publié dans le Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord - Tome CXXVIII - année 2001.

3 - Une généalogie des familles d'Alesme de Bordeaux, Périgueux et Meycourby, a été publiée dans le 13<sup>ème</sup> Cahier du Cercle d'Histoire et de Généalogie du Périgord - année 2004.

# LES RESSOURCES GEOLOGIQUES DES MOINES DE LA BESSÈDE

Par David Faugères

Les moines de Cadouin et les habitants de la Bessède ont su s'adapter à la diversité des ressources naturelles de ce massif forestier. Ils ont fait le choix de conserver la forêt et d'utiliser au mieux son écosystème.

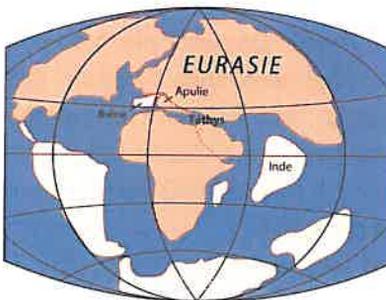
L'objet de cet exposé est d'expliquer l'origine de cette diversité de ressources et notamment géologiques : calcaire pour la pierre à bâtir l'abbaye, les églises et les villages, le minerai de fer, la pierre meulière mais aussi les différentes argiles, ocres.

Cette grande diversité géologique explique alors cette mosaïque de « sols forestiers ou agricoles ».

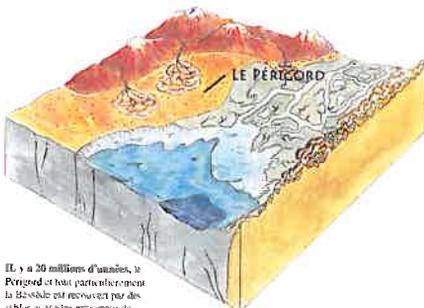
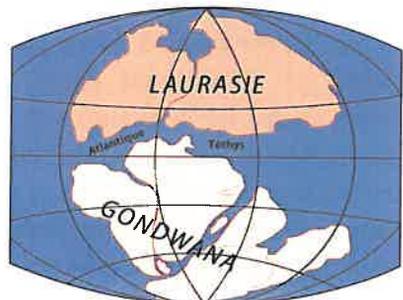
## Un peu de géologie :

L'origine des calcaires gréseux et ocrés des vallons de la Bessède (les couches affleurantes sont du Campanien 3 et 4,5 (75 millions d'années)

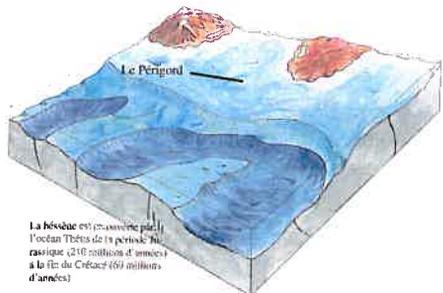
De 60 à 20 millions d'années



De 190 à 120 millions d'années



Il y a 20 millions d'années, le Périgord est tout pacifiquement inondé par des sables et argiles provenant du Massif Central



La Bessède est inondée par l'océan Téthys de la période Turassique (210 millions d'années) à la fin du Crétacé (60 millions d'années)

## L'invasion des océans

Durant le milieu de l'ère secondaire, la Pangée se scinde en son milieu. La Laurasie et le Gondwana se retrouvent séparés par deux océans en formation, l'Atlantique et la Thétys. Un océan se forme à la place des Alpes actuelles et l'eau submerge le bassin aquitain et la majorité du Massif Central.

L'océan envahit alors les terres du bassin aquitain. Le continent s'est affaissé au dessous du niveau zéro de la mer, entraînant l'immersion des terres. On parle alors de transgression marine.

Durant les longues périodes du Jurassique puis du Crétacé, au fond de ce nouvel océan (Thétys), s'accumulent des milliards de tonnes de sédiments marins, sur parfois plusieurs milliers de mètres d'épaisseur.

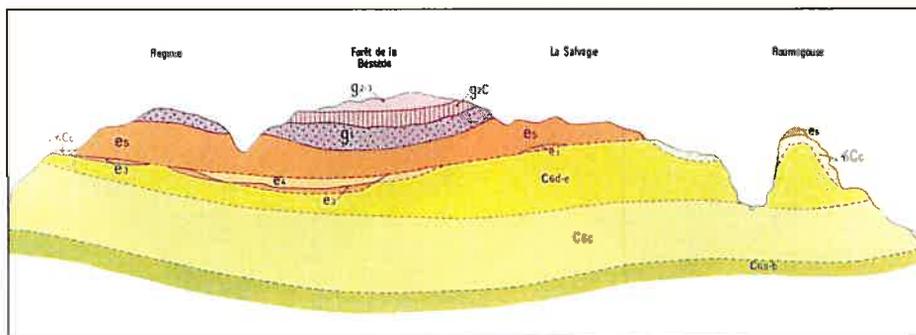
À la fin de l'ère secondaire, la mer se retire ...

Il y a 65 millions d'années, le début de la collision de deux plaques tectoniques (la plaque africaine et la plaque eurasiennne) va entraîner de profonds bouleversements tant dans la géographie locale qu'à plus grande échelle.

La collision de deux plaques a provoqué un lent et profond bouleversement. La plaque tectonique africaine rentre en collision avec notre continent, la plaque eurasiennne. L'océan Thétys se referme tandis que naît progressivement l'océan Atlantique Nord.

Cette rencontre entre deux plaques provoque la création de nouvelles montagnes, les Pyrénées d'abord puis les Alpes. On parle alors d'orogénèse pyrénéenne et d'orogénèse alpine. La vieille montagne "Massif Central", (l'ancienne chaîne hercynienne), est rajeunie ; elle reprend de l'altitude. Le fond de la mer (bassin aquitain) est soulevé. Les couches successives de sédiments accumulés se retrouvent portées à plus de 800 mètres au dessus du niveau de la mer et forment de vastes plateaux.

Cet ensemble de strates de calcaires vont localement se plisser pour former des synclinaux, cuvettes structurelles ou des anticlinaux (« bosses »).



Coupe géologique du plateau de la Bessède

Sous un climat tropical humide et chaud, ces strates de calcaires vont s'éroder avec un développement d'un vaste karst (réseaux de grottes, de gouffres, de dolines, etc.).

### **L'origine des sables, des argiles, des grès ferrugineux et des meulières**

A moins de 120 Km de la Bessède, le Massif Central a lui aussi été altéré par le climat tropical humide qui régnait à la fin du secondaire (65 millions d'années). Les schistes, les granits et autres roches du vieux massif, à l'abri de la végétation luxuriante se sont altérés pour donner d'énormes quantités de sables et d'argiles.

Progressivement, il y a eu un changement climatique suite à la migration des continents vers le nord. Nous sommes passés de ce climat chaud et humide avec une végétation luxuriante qui protégeait les sols de l'érosion mécanique.

En passant à un climat tropical chaud, sec et d'altitude. Les précipitations très concentrées tombaient sous forme d'averses violentes. Les journées étaient chaudes et les nuits froides et gélives. Sous l'action de ces puissants facteurs climatiques, la vieille montagne n'étant plus protégée par sa végétation s'est ainsi érodée durant des millions d'années.

Ces matériaux "détritiques" (galets, sables et argiles) ont été charriés vers l'aval par des cours d'eau torrentiels et se sont répandus tout autour du massif central, remplissant, comblant les grottes, les gouffres, les cuvettes structurelles (comme la Bessède) et ont nappé les plateaux calcaires.

Les rivières, sont venues se perdre dans des multitudes de deltas intérieurs, véritables champs d'épandage des matériaux issus de l'érosion (galets, sables, argiles). C'est dans ces "cuvettes" que le processus de « grésification » ou de « meulièrement » eurent lieu.

Pendant quelques semaines certaines zones étaient entièrement noyées, formant de vastes marécages avec des marigots qui s'asséchaient. A ce moment se formaient des cuirasses ferrugineuses très riches en minerai de fer.

Dans d'autres zones des lacs se formaient, la silice dissoute dans l'eau précipitée sur les fonds, se mélangait avec des dépôts de calcaires lacustre pour former de véritables cuirasses de meulières.

La formation du réseau hydrographique de la Dordogne et de ses affluents va mettre en relief ces différentes ressources géologiques :

Aujourd'hui... les plaques continentales continuent à « migrer » vers le nord ! Nous sommes aujourd'hui au tout début de l'ère Quaternaire. Les continents sont toujours en mouvement. Notre planète poursuit sa puissante évolution...

Encore aujourd'hui, et depuis plus de 60 millions d'années, la plaque africaine migre vers le Nord et percute la plaque européenne. De nouvelles montagnes, les Pyrénées et les Alpes se sont élevées. La mer Méditerranée tend à se refermer ; les nombreux tremblements de terre de son pourtour en sont la preuve. D'un climat tropical chaud et sec, nous sommes passés à un climat polaire puis aujourd'hui tempéré.

C'est lors de cette période glaciaire que se sont creusées les gorges de la Dordogne et les multiples et profonds vallons de la Bessède

L'enfoncement récent du réseau hydrographique va découper en une mosaïque de « terroir » la Bessède.

Les moines valoriseront de manière différenciée et au mieux ces différents terroirs en fonction de la nature des sols et de l'ensoleillement des coteaux.

Les coteaux calcaires dégagés par le Bélingou, bien exposés, aménagés en terrasses accueillent, les céréales, la vigne et les arbres fruitiers associés.

Les sols sableux et légers sont semés de plantes à fibres (lins, chanvres).

Les lourdes argiles du plateau, marécageuses l'hiver et très sèches l'été servent de maigres pâtures sous forme de landes.

Globalement, les moines pour s'adapter au mieux à la qualité plutôt médiocres des sols sidérolithiques de la Bessède préféreront conserver et valoriser la forêt.

Par exemple, les châtaigniers du plateau forestier sont très tôt transformés en charbon de bois qui sera utilisé comme source d'énergie dans les forges « volantes » employant le minerai local issu des cuirasses ferrugineuses.

L'eau, le bois, la pierre et le fer... pendant des siècles les moines de Cadouin ont exploité au mieux les ressources géologiques de la Bessède.

Quand Gérard de Salles et ses disciples choisirent de s'installer vers 1115 dans le vallon du Bélingou, ils avaient clairement conscience que ce « désert » garantissait à la future abbaye une des clefs de sa pérennité : l'autarcie.

# DES TAPISSERIES D'AUBUSSON A CADOUIN

par Brigitte et Gilles Delluc

Le rattachement très précoce de Cadouin à Cîteaux, en 1119, juste après sa fondation par Géraud de Salles, en a fait une véritable abbaye cistercienne. Du moins pendant quelques années. Bien vite, sans doute du fait de la présence du suaire et des bénéfices y afférant, Cadouin prend quelques libertés avec les préceptes de saint Bernard. Si bien qu'il faut, au tout début du XIII<sup>e</sup> siècle, prendre, sous le nom de *Paix et composition*, des dispositions uniques dans l'histoire de l'ordre pour y maintenir Cadouin, tout en lui laissant conserver certains de ses privilèges. La Guerre de Cent ans manque d'entraîner la mort de l'abbaye. Elle renaît pourtant après la victoire de Castillon (1453) et nous devons à l'abbé Pierre de Gaing ou à son neveu le cloître gothique flamboyant, si éloigné de l'esprit de Cîteaux.

Heurs et malheurs, le temps passe. Depuis le début du XVI<sup>e</sup> siècle, avec la commende, les abbés ne résident plus sur place. Mais, un bon siècle plus tard, Cadouin va connaître une deuxième et dernière renaissance : la réforme de l'Étroite Observance. C'est à cette époque qu'on orne de tapisseries la chambre du prieur.

L'archéologue ne peut manquer de se poser quelques questions : 1 - De quelle manufacture viennent-elles ? 2 - De quand datent-elles ? 3 - Que représentent-elles ? 4 - Quels dessinateurs en ont inspiré les cartons ?

## Pourquoi l'Étroite Observance au temps du Roi-Soleil ?

Dans les abbayes soumises au régime de la commende, un renouveau est devenu nécessaire. Dans l'esprit du concile de Trente (1545-1563), en réaction aux progrès de la Réforme protestante, une partie des abbés veut revenir à la Règle de saint Benoît et aux préceptes de saint Bernard.

« Certains abbés commendataires ont fait beaucoup pour leur monastère voire pour l'ordre, comme Antoine de Rancé, abbé de la Trappe, qui est à l'origine de la très importante réforme de 1664 »<sup>1</sup>. Très vite, Cadouin adhère au mouvement de l'Étroite Observance, créé par ce jeune abbé<sup>2</sup>. L'abbaye se développe sous l'abbé Louis d'Arrodes (1660-1666) et

---

<sup>1</sup> Chauvin D., 2008, *Les cisterciens. Naissance et développement de l'ordre*, in : *Histoire et images médiévales*, p. 6-11.

<sup>2</sup> On dit aussi la « Stricte » Observance. Après avoir écrit ses *Mémoires*, Chateaubriand écrira *La Vie de Rancé* (1844). Il y cite l'abbé de Cadouin comme appui de Rancé au chapitre général de Cîteaux en 1667 (livre troisième). Rancé, filleul de Richelieu, se nommait dom Armand Jean Le Bouthillier de Rancé (1626-1670), abbé de la Trappe à Soligny (Orne) : il la réforme en 1664, d'où les trappistes et trappistines. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les cisterciens se diviseront en deux : les *cisterciens de la primitive observance* (en France, à Sénanque et à Saint-Honorat) et les *cisterciens d'étroite observance ou trappistes*, bien plus nombreux. Les *feuillants*, issus

surtout, durant trente ans, sous l'énergique Pierre Mary (1666-1696), dont Louis Grillon a pu écrire qu'il avait été un grand méconnu<sup>3</sup>. Sous cet abbé novateur, de souche auvergnate<sup>4</sup>, Cadouin renaît et devient en 1667 un noviciat commun pour les provinces de Poitiers et de Bordeaux. La dévotion au Saint Suaire s'accroît, sa confrérie est encouragée. Aux chapitres généraux de Cîteaux, Pierre Mary joue un rôle important et même, en 1672, il remplace l'abbé de Rancé, malade. En 1683, il est vicaire général de la province de Toulouse (quinze abbayes), visiteur de ses monastères et du collège Saint-Bernard de Toulouse<sup>5</sup>.

De 1685 à 1695, il inspecte régulièrement ses abbayes cisterciennes. Il y fait régner les principes de l'Étroite Observance, mais, en même temps, il se préoccupe de la vie des moines, leur assurant, comme nous dirions, un certain confort. Il y a là un certain paradoxe. On est loin des Pères du désert dont Rancé donnait en exemple à ses moines la vie sainte « dans les travaux, dans les sueurs, dans les combats, dans les mortifications, dans l'obéissance et dans les autres exercices »<sup>6</sup>. Marcel Berthier rappelle que « l'Étroite observance de Cîteaux est née d'une controverse assez médiocre sur l'abstinence, qui est une forme particulière du refus du confort. [Mais] il a bien fallu faire parfois des concessions »<sup>7</sup>.

À Calers (Ariège), fondée par les cisterciens de Grandselve (à l'origine fille de Cadouin), mais dévastée par les protestants autour de 1570, Pierre Mary, visiteur, est satisfait : il note que le temporel est bien administré et qu'il y a peu de défauts à redresser. Il fait planter un jardin d'agrément, réparer la muraille d'enceinte et l'abbatiale, compartimenter le dortoir des moines en chambres individuelles, suivant la recommandation du pape Alexandre VII en 1666<sup>8</sup>, et le prieur aura désormais son appartement personnel<sup>9</sup>. Suite aux visites de 1684 et 1686, l'abbesse de l'abbaye cistercienne de Lum-Dieu à Fabas (Haute-Garonne), sur le Touch, fait clôturer le monastère et construire un logement pour le confesseur et les

---

en 1577 de l'ordre des cisterciens, ont été dissous en 1791 et leur monastère de Paris devint le club des *Amis de la Constitution*, révolutionnaires modérés promis à la guillotine.

<sup>3</sup> Grillon L., 1984 : Un abbé de Cadouin méconnu, dom Pierre Mary, *Mélanges à la mémoire du père Anselme Dimier*, II, p. 335-340. Nous avons une pensée toute particulière pour notre ami Louis Grillon, récemment disparu. Ce chercheur, si attaché aux abbayes cisterciennes, a consacré d'importants travaux à l'exil du suaire à Toulouse et aux autres abbayes cisterciennes du Périgord.

<sup>4</sup> Berthier M., 2001 : Le voyage en Périgord de dom Jacques Boyer, moine de la congrégation de Saint-Maur, *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, CXXVIII, p. 266.

<sup>5</sup> Lorsque nous avons fait l'inventaire des livres demeurés à Cadouin, notre ami Marcel Berthier a retrouvé un livre portant l'inscription suivante : *f. petrus mary abbas s. Sudarii de Caduino, MDCLXIII*. Pour lui, cette mention confirme l'orthographe du nom et « valide la date de 1666 pour le début de son abbatat ». Le *f* lui paraît correspondre au mot *frère*, cette humble formulation lui semblant de la main de l'abbé lui-même et non d'un étranger (Sur la bibliothèque de Cadouin, *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, CXXI, p. 283).

<sup>6</sup> Rancé, 1685 : *La Solitude du désert*.

<sup>7</sup> *In litt.*, le 16 avril 2008.

<sup>8</sup> De même qu'à Noirlac (Cher) et à Sylvacane (Bouches-du-Rhône), par exemple.

<sup>9</sup> Fonds de Calers, archives départementales de Haute-Garonne, série H, cité par L.Grillon, *op.cit.*

hôtes<sup>10</sup>. Au collège Saint-Bernard de Toulouse, Pierre Mary fait aménager vingt-cinq chambres pour les moines.

### Un renouvellement du cadre de vie

Bien sûr, il n'oublie pas Cadouin. Il fait rédiger le terrier de l'abbaye. Un jardin s'étend désormais à l'est des bâtiments et on y accède à partir du cloître par un large escalier. Au premier étage de l'aile de moines, l'ancien dortoir est devenu une suite de chambres, ouvrant sur un large couloir, avec, à une extrémité, un appartement pour le prieur. Sous les abbés, prêtres ou non, qui tiennent de loin les abbayes *in commendam* pour en percevoir les bénéfices, le rôle de celui-ci est devenu particulièrement important : le prieur réside dans le monastère. L'abbé, lui, dispose d'un logis aménagé, depuis le début du XVI<sup>e</sup> siècle, à l'extrémité de l'aile des convers et desservi par un escalier à vis logé dans une tour octogonale.

Ces divers travaux montrent que les mouvements réformateurs du XVII<sup>e</sup> siècle, qui s'emploient à donner une nouvelle impulsion aux monastères, notamment cisterciens, se sont accompagnés d'un renouvellement ornemental. Cela a fait dire à Bernadette Barrière à propos des églises : « Les abbatiales cisterciennes ne sont pas restées au fil du temps ces architectures dépouillées de tout ornement dans lesquelles l'esprit ne courait pas le risque d'être distrait de l'essentiel par des sollicitations décoratives alors jugées dérisoires »<sup>11</sup>. On est loin, en effet, des prescriptions du chapitre général de Cîteaux de 1150 qui proclamait : « Nous interdisons que l'on fasse des sculptures et des peintures dans nos églises et dans les autres lieux du monastère, parce que, lorsqu'on les regarde, on néglige souvent l'utilité d'une bonne méditation et la discipline de la gravité religieuse »<sup>12</sup>.

### Un beau décor pour la chambre du prieur

La chambre du prieur de Cadouin est située au premier étage, à l'extrémité nord de l'aile des moines, contiguë à la chapelle haute, elle-même ornée de peintures murales (12<sup>e</sup>-13<sup>e</sup>s.) et communiquant avec elle par un court et étroit passage, aujourd'hui obturé (fig. 1 et 2). Un peu à l'image d'un logement de chartreux, c'est un véritable appartement comportant : une grande pièce ouvrant sur le couloir et sur la chambre voisine, une alcôve pour le lit, une petite pièce noire, une garde-robe avec un recoin pour les toilettes (en saillie sur le mur de façade). La chambre est équipée d'une cheminée et d'un placard ; une large fenêtre ouvre sur le jardin<sup>13</sup>.

---

<sup>10</sup> AD de la Haute-Garonne 1 S 41.

<sup>11</sup> B. Barrière, 1998, in : *Moines en Limousin. L'aventure cistercienne*, Presses universitaires de Limoges, p. 86.

<sup>12</sup> Cité par G. Duby, 1979 : *Saint Bernard. L'Art cistercien*, Flammarion, p.139.

<sup>13</sup> Dès 1934, le suaire de Cadouin, expertisé et reconnu comme un précieux tissu fatimide de la fin du XI<sup>e</sup> siècle, fut placé par l'abbé Boucher et conservé dans le tiroir d'une commode de cette pièce. Ensuite il fut



Fig. 1 - *La Chambre du prieur*. Elle est située au premier étage de l'aile des moines. A gauche, l'alcôve ; à droite, la garde-robe

Le décor est intact, tel que le dernier prieur l'a laissé à la Révolution. Les biens du clergé ont été nationalisés par la Constituante le 2 novembre 1789, sur l'initiative de Talleyrand-Périgord : il vient de démissionner de son évêché d'Autun. Cadouin bénéficie alors d'une double chance : 1 - l'abbatiale est devenue église paroissiale en 1792 et a été préservée ; 2 - les bâtiments conventuels ont été acquis, comme biens nationaux, par le maire Pierre Bureau, un négociant du bourg, respectueux des lieux<sup>14</sup>.

Les murs de la chambre du prieur sont entièrement doublés par un lambris gris à moulures gris vert. Sauf au niveau du mur sud (cheminée et portes), tous les panneaux sont ornés de tapisseries : deux sur les murs ouest et est, une sur le mur nord. Ces cinq tapisseries sont encadrées dans les lambris. Ainsi leurs bordures ne sont pas visibles et cette absence rend difficile la recherche de l'atelier de tissage<sup>15</sup>. Elles forment une série à thèmes analogues, sont bien cadrées et le sujet est bien équilibré, non contaminé par des sujets accessoires (oiseaux, autres personnages...). Leur hauteur est quasi identique (entre 1,97 et 2,08 m)<sup>16</sup>. Tout se passe comme si elles avaient été spécialement tissées sur mesure, à la dimension des dits panneaux. Toutefois, en certains points, on peut se demander si un ajustement aux dimensions n'est pas intervenu, rognant légèrement des fleurs et des feuilles : ainsi, par exemple, sur le bord gauche du *Bûcheron et*

---

conservé dans un coffre de la chapelle haute, puis exposé dans une pièce humide du cloître, jusqu'au milieu des années 1980. Il fut alors exposé dans une grande vitrine du musée du Pèlerinage. Il en a été retiré pour le préserver.

<sup>14</sup> P. Bureau se montre respectueux de cet ensemble acquis pour 27 710 livres pour les bâtiments (sauf l'église). C'est lui aussi qui sauva le suaire en le cachant sous une lame de parquet. Contrairement à la plupart des abbayes cisterciennes françaises, l'abbaye de Cadouin est donc intacte, telle que les moines l'ont laissée à la Révolution.

<sup>15</sup> C. Giraud, Centre de documentation d'Aubusson, *in litt.*, 12 janvier 2007.

<sup>16</sup> Largeurs et hauteurs des tapisseries (en cm) : n° 1 - 107 et 205 ; n° 2 - 124 et 208 ; n° 3 - 125 et 210 ; n° 4 - 150 et 201 ; n° 5 - 155 et 197.

*Mercur* (n° 5, mur ouest). Il n'a pas été tenu compte des bordures : les lambris devaient en tenir lieu.

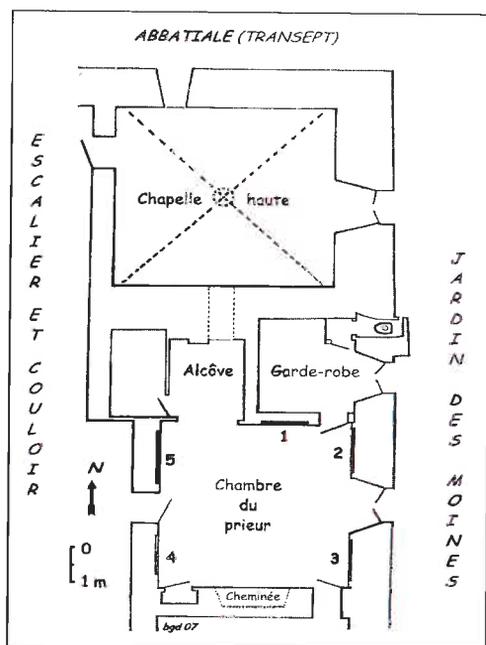


Fig. 2 - *La Chambre du prieur*. Plan. C'est un véritable appartement aménagé au XVII<sup>e</sup> siècle à l'extrémité de l'aile des moines, juxte la chapelle haute. Les tapisseries n° 1 à 5 occupent les panneaux des murs nord, est et ouest.

Sous l'Ancien régime, la chambre du prieur n'est pas le seul lieu de Cadouin orné de tapisseries. À la Révolution, il ne demeure plus que quelques moines dans l'abbaye, désormais « dépeuplée » et bien appauvrie. Mais, lors de l'inventaire du 21 juin 1791<sup>17</sup>, on compte encore dans l'abbaye 52 tapisseries dont 25 tapisseries d'Aubusson, réparties comme suit : 5 dans la chambre du prieur (les seules conservées), 20 dans la « galerie transversale » (au-dessus du réfectoire, de la cuisine et du chauffoir)<sup>18</sup> et 27 dans les chambres des hôtes (sans doute dans l'aile des convers). Ces dernières sont des Bergame grossières : des tapisseries, faite de bourres de diverses matières textiles et même de poils, sur une chaîne de coton écri, éventuellement ornées de figures peintes et imprimées<sup>19</sup>.

Sauf celles de la chambre du prieur devenues immeubles par destination, toutes ces tapisseries sont proposées aux acquéreurs et, au printemps de 1791, tout est liquidé contre des assignats<sup>20</sup>.

<sup>17</sup> ADD et Sigala J., 1945 : *Cadouin en Périgord*, Delmas, Bordeaux.

<sup>18</sup> Cet étage abrite aujourd'hui une demi-douzaine de chambres avec mezzanine, ouvrant à la fois sur la cour et sur le cloître.

<sup>19</sup> Bergame est en Lombardie (Italie). Rouen et Elbœuf fabriquèrent aussi de telles tapisseries communes.

<sup>20</sup> Sauf les bâtiments, les biens rapportèrent 100 000 livres. Ces assignats perdirent vite toute valeur fiduciaire.

## Quelle manufacture et quelle date ?

Les cinq tapisseries restantes sont des tapisseries d'Aubusson. La recherche bibliographique<sup>21</sup> permet d'éliminer les autres productions de l'époque (les Flandres, Beauvais, Paris, la Loire), bien différentes. Une visite au musée départemental de la Tapisserie d'Aubusson (Creuse), quelques recherches au Centre de documentation de ce musée et la lecture de quelques bons ouvrages techniques permettent de confirmer ce diagnostic.

Des tapissiers flamands s'étaient installés à Aubusson au XVI<sup>e</sup> siècle. Un édit de 1601 interdit l'importation dans le royaume de tapisseries étrangères. Louis XIV aimait les tapisseries. Dans la Marche (aujourd'hui département de la Creuse), Aubusson peut prendre le titre de manufacture royale sous Jean-Baptiste Colbert en 1665 ; de même Felletin, toute proche par la distance et par ses productions, en 1689<sup>22</sup>.

La lecture de *l'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert (1751-1772) permet de comprendre la chaîne opératoire de la tapisserie : préparation de la laine dans l'eau froide de la Creuse (dégraissage puis mordantage), mise en couleurs par des pigments naturels et travail des lissiers. Les couleurs teignant la laine sont au nombre de quatre à Aubusson. Elles sont extraites d'un insecte et de trois plantes : carmin (cochenille du Mexique, *Dactylopius coccus*, insecte desséché), bleu-violet (pastel de la région de Toulouse<sup>23</sup> ou *Isatis tinctoria*, remplacé au XVIII<sup>e</sup> siècle par l'indigo d'Asie et d'Afrique, *Indigofera tinctoria*), du jaune au vert (feuilles de gaude ou réséda, *Reseda lutea*, très commun), rouge (alizarine des racines de garance de Provence, *Rubia tinctorum*)<sup>24</sup>.

À Aubusson, c'est une tapisserie de basse lisse, car réalisée sur un métier horizontal, et le résultat est plus précis que la haute lisse sur métier vertical (fig. 3). Le lissier travaille sur l'envers, ce qui explique l'inversion du sujet par rapport au carton. Le carton-modèle est placé sous les fils de chaîne alors que, dans la haute lisse, le modèle se trouve derrière l'artiste

---

<sup>21</sup> Tout particulièrement *Les Tapisseries d'Aubusson et de Felletin (1457-1791)*, par D. Chevalier, P. Chevalier, et P.-F. Bertrand, 1988, S. Thierry, La Bibliothèque des arts. Voir aussi Weigert R.A. et Messelet J., 1935 : *Cinq siècles de tapisserie d'Aubusson*, Exposition du musée des Arts décoratifs, catalogue, Paris, et Guinot R., 2003 : *La Tapisserie et le tapis d'Aubusson*, éditions Alan Sutton, Saint-Cyr-sur-Loire..

<sup>22</sup> Les productions de ces deux lieux sont très semblables. À Aubusson la bordure est bleu foncé, à Felletin marron. Mais il y a eu des tricheries et le distinguo très difficile à effectuer (C. Giraud, *in verbis*, le 11 juin 2007 et <http://tapisserie.com.free.fr>). L'illustre famille d'Aubusson, issue des comtes de la Marche, figure au Nobiliaire du Périgord en raison des alliances qu'elle contracta avec une vingtaine de familles périgordines (Froidefond de Boulzac A. de, 1891 : *Armorial de la noblesse du Périgord*, Périgueux.). Parmi eux, au Grand Siècle, Georges d'Aubusson de la Feuillade (1610-1697) fut doyen de la faculté de théologie de Paris, abbé, archevêque, ambassadeur et conseiller d'État (Lafon C., 1936 : *Les ex-libris et fer de reliure périgordins*, SHAP, Périgueux).

<sup>23</sup> Livré sous forme de boules ou « coques », il assura la fortune de ce « Pays de Cocagne ».

<sup>24</sup> On sait le tribut sanglant que l'armée française paya en 1914 à l'usage du pantalon « garance » (en fait teint à l'alizarine de synthèse). Un uniforme réséda avait été expérimentée en 1911 mais non adoptée (*L'Illustration*, 1911).

et il travaille avec un miroir. Les flûtes, garnies de laine de couleur, passent, dessus dessous, alternativement entre les fils de chaîne en laine. Ceux-ci sont tendus sur les tambours ou ensouples, eux-mêmes maintenus latéralement par les deux jumelles ou coterets. Les fils de trame (les duites), une fois passés et mis en place, sont tassés à l'aide d'un peigne de bois à longues dents. Les lisses sont manœuvrées au moyen de pédales qui font ouvrir la chaîne pour qu'on puisse y introduire la trame<sup>25</sup>.

Les tapisseries sont donc des objets entièrement d'origine naturelle et organique : animale pour la chaîne et la trame, animale et végétale pour les pigments. Les couleurs n'ont pas pâli à Cadouin, la chambre du prieur donne au levant et les volets demeurent le plus souvent fermés.

Le style des tapisseries permet de leur attribuer une date approximative.

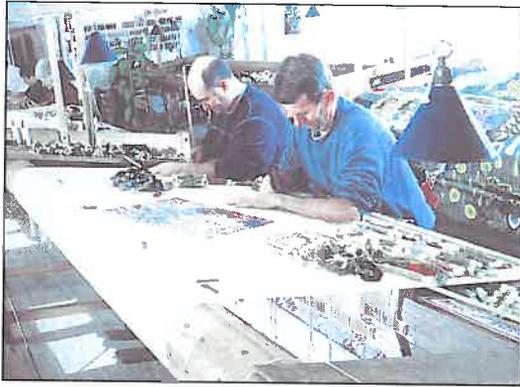


Fig. 3 - Lissiers de basse lisse à Aubusson.

### Un gros travail et une conservation médiocre

En simplifiant à l'extrême, disons qu'au Grand Siècle, les décors sont moins rigides, moins hiératiques que ceux du XVI<sup>e</sup> siècle, mais moins colorés, moins riants que ceux du XVIII<sup>e</sup> siècle, plus clairs et égayés de rouge. Les tapisseries de Cadouin semblent bien dater du siècle de Louis XIV<sup>26</sup>, au temps des travaux menés à bien dans l'abbaye par l'abbé Pierre Mary (1666-1696). En ce temps-là, le roi s'est installé à Versailles, il va avoir à faire face aux révoltes des camisards, au jansénisme, aux innombrables guerres, à la faillite de l'économie.

<sup>25</sup> Ou encore lices : anneaux de fils de coton qui permettent au lissier de tirer alternativement les fils de chaîne, pour passer les flûtes.

<sup>26</sup> C'est ce qu'ont bien voulu nous confirmer Mme Catherine Giraud (Centre de documentation du musée départemental de la Tapisserie, Aubusson) et Mme Nicole de Pazzis-Chevalier, de la célèbre galerie Chevalier (depuis quatre générations), quai Voltaire, Paris. Cette dernière spécialiste pencherait plutôt pour le début du XVIII<sup>e</sup> siècle (*in litt.*, le 20 novembre 2006).

Les tapisseries représentent un travail considérable : au XVII<sup>e</sup> siècle, on comptait un mois voire plus pour tisser à la main un mètre carré de tapisserie, avec environ dix fils au centimètre<sup>27</sup>.

L'état de conservation des tapisseries de Cadouin, vieilles de plus de plus de trois siècles, est, à un examen rapide, satisfaisant. Mais, en y regardant de plus près, on observe de nombreuses déchirures, ébouriffant les brins de laine, des désunions au niveau des relais entre les diverses pièces<sup>28</sup>, mettant à l'épreuve les fils de chaîne, et des réparations de fortune bricolées avec du coton (fig. 4). Certes, la fermeture quasi permanente des volets de la chambre du prieur permet aux pigments de ne pas se faner, mais cette chambre obscure, non dépourvue de quelques gouttières, est constamment humide. Les tapisseries, classées (de même que les lambris) parmi les Monuments historiques le 5 décembre 1908<sup>29</sup>, paraissent « très sales »<sup>30</sup> et n'ont jamais été nettoyées ni restaurées, mais les pigments naturels les rendent très fragiles<sup>31</sup>.



Fig.4 - *L'Enfant et le maître d'école. Détail.* Tête de l'enfant. Déchirure au sommet de la tête.

<sup>27</sup> Ce travail explique les prix actuels (plusieurs milliers d'euros le mètre carré). Les Gobelins et surtout Beauvais ont des points encore plus fins. Il s'agit de tapisseries faites à la main. Les tapisseries Jacquard, produits d'un tissage mécanique, plus tardives, portent le nom du Lyonnais Joseph-Marie Jacquard (1752-1834). C'est une amélioration du métier de Jacques de Vaucanson (1709-1782).

<sup>28</sup> Relais : interruptions de la trame entre deux fils de chaîne. Les relais servent de raccords aux couleurs et sont ensuite cousus ou bien conservés dans un but décoratif.

<sup>29</sup> La fiche des MH les datent sans nuances du XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>30</sup> Mme Nicole de Pazzis-Chevalier (*in litt.*, le 20 novembre 2006).

<sup>31</sup> Comme nous l'a appris notre collègue Jean Vanaerde, après une visite aux Gobelins.

## Que représentent ces tapisseries ?

Ces tapisseries, représentant des bosquets, des sites frais et ombragés, sont des « bocages ». Riches en arbres, feuilles, fleurs et paysages, ce sont même des « verdure », pièces à dominante verte, selon le terme consacré. Le sujet est noyé dans une prolifération végétale qui lui forme un cadre très caractéristique, avec souvent, en second plan, des maisons, voire des villages.

Sur chaque tapisserie, on voit des arbres à longues feuilles, très stylisées, dont certaines évoquent celles des châtaigniers, si communs sur les terres acides de la Creuse, autour d'Aubusson-Felletin. Parfois même, on a l'impression d'apercevoir les bogues des châtaignes au centre de quelques feuilles (n° 4). On serait donc au milieu de l'été<sup>32</sup>. Des plantes à grosses fleurs, blanches ou rouges, sont plus difficilement identifiables. Sur une tapisserie (n° 5), apparaissent des plantes aquatiques avec, peut-être, à gauche, un chêne et, au fond, des rangs de vigne. L'éclairage, donc le soleil, vient habituellement de la gauche : les ombres portées sont en effet dessinées sur la droite des troncs des arbres et des corps des personnages.

Ces cinq tapisseries constituent assurément une série et peut-être un travail de commande sur mesure. Traditionnellement elles sont considérées comme représentant quatre fables de Jean de La Fontaine (1721-1795) et une, un peu plus tardive, de Jean-Pierre Claris de Florian (1755-1794)<sup>33</sup> :

N° 1 - *La Poule aux œufs d'or* de La Fontaine, livre V, fable 13 (mur nord) (fig. 5 en haut)

N° 2 - *L'Enfant et le miroir* de Florian (mur est, à gauche) (fig. 6 en haut)

N° 3 - *L'Enfant et le maître d'école* de La Fontaine, livre I, fable 19 (mur est, à droite) (fig. 7 en haut)

N° 4 - *Les voleurs et l'âne* de La Fontaine, livre I, fable 13 (mur ouest, à gauche) (fig. 8 en haut)

N° 5 - *Mercure et le bûcheron* de La Fontaine, livre V, fable 1 (mur ouest, à droite) (fig. 9 en haut).

Il y a quelques années, nous avons été étonnés par l'aspect du volatile figuré sur la tapisserie baptisée *La Poule aux œufs d'or*. La taille de l'animal par rapport à son propriétaire, son cou très long et son bec plat nous

<sup>32</sup> Mme Marie-Françoise Diot, botaniste, a bien voulu examiner avec nous ces tapisseries et nous faire part de ses conclusions lors du colloque de Cadouin d'août 2007. Nous lui devons les détails botaniques présentés ici et elle a bien voulu relire le présent texte.

<sup>33</sup> Robert-Delagrèze (*alias* G. Védrenne et un collaborateur), 1912 : *Cadouin. Histoire d'une relique et d'un monastère*, impr. Paul Nogué, Bergerac. La fiche de la Direction du Patrimoine ne fait pas le détail et parle simplement de « sujets tirés de fables de La Fontaine ». Même opinion initiale pour Mme C. Giraud, Centre de documentation d'Aubusson, (*in litt.*, 12 janvier 2007), qui, après recherches, ajoute : « Nous n'avons pas beaucoup d'illustrations datant de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle ». On peut consulter aussi un bref article de J. Secret (1975) : Les tapisseries conservées à l'abbaye de Cadouin, *Périgord-Actualités*, n° 733, 19 juin, p. 1 et 4.

avaient fait évoquer, avec un sourire, plus un palmipède qu'un gallinacé : une oie aux œufs d'or. Sans le savoir, nous n'étions pas loin de la vérité<sup>34</sup>.

### La Fontaine en 1582 ? Plutôt Ésope...

Les tapisseries ne sont pas faites « à plat », c'est-à-dire sans modèle. Restait donc à définir le dessinateur. Qui avait inspiré le cartonnier et le lissier ? Parmi les artistes vivant au temps où Jean de la Fontaine écrit ses fables (1668-1694) ou quelques décennies plus tard, on songe immédiatement à Jean-Baptiste Oudry (1686-1755), célèbre peintre du roi<sup>35</sup>. Il a illustré les fables de La Fontaine et dirigé les manufactures de Beauvais et des Gobelins. Mais ses dessins ne ressemblent en rien aux tapisseries de Cadouin. De même pour les autres cartonniers d'Aubusson au XVIII<sup>e</sup> siècle, tels Jean-Joseph Dumons, originaire de Tulle<sup>36</sup> ou François Boucher, protégé de Madame de Pompadour.

François Chauveau (1613-1676), dessinateur, peintre et graveur du roi, a illustré Scarron, Mlle de Scudéry, le romancier périgordin La Calprenède, Racine, Corneille, Molière, Furetière et d'autres. C'est un des quatre graveurs français cités par Charles Perrault dans ses *Hommes illustres*. Élève de Laurent de la Hyre (1606-1656), un des peintres parisiens des scènes de l'Attique, il est très cultivé, plein d'imagination poétique, François Chauveau a laissé une œuvre de près de trois mille pièces. On connaît de lui un recueil de *Fables choisies, mises en vers par M. de la Fontaine*, publié en 1668 à Paris « chez Claude Barbin, au Palais sur le Perron de la Sainte Chapelle ». Parmi les vignettes illustrant ce recueil, l'une, *L'Enfant et le maître d'École* pourrait être retenue à condition d'inverser le dessin. Les autres ne correspondent pas à ce que l'on voit à Cadouin.

En fait, notre recherche a fini par montrer que le cartonnier a trouvé son inspiration dans un autre livre de fables, dont les dessins gravés ont été agrandis à l'échelle des tapisseries par « mise au carreau ». Il est daté de 1582, signé de Maximus Planudes, *alias* Maxime Planude, grammairien et théologien byzantin (vers 1260-1330), et a été imprimé chez « Hiérosme de Marnes et la veuve de Guillaume Cavellat, au Mont Saint Hilaire et à l'enseigne du Pélican ». Surprise : ce livre ne contient pas les fables de La Fontaine (il ne naîtra qu'en 1621), mais celles d'Ésope (VII<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles avant notre ère), transmises par la tradition orale puis reprises en recueil. Le titre de l'ouvrage est : *Les Fables et la vie d'Ésope [le] phrygien*,

---

<sup>34</sup> Delluc B. et G., 1997 : Archéologie textile : une oie aux œufs d'or à Cadouin, *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, 124, n° 2, p. 343-345, ill.

<sup>35</sup> La Fontaine J. de : *Fables mises en vers*, estampes de Jean-Baptiste Oudry, réédition par Diane de Selliers. Certains modèles d'Oudry, remaniés par Jean-Joseph Dumons, ont été tissés à Aubusson.

<sup>36</sup> Il est peintre du roi à Aubusson de 1731 à 1754.

*traduites de nouveau en françois selon la vérité Grecque...*<sup>37</sup> L'auteur des gravures sur bois est malheureusement resté inconnu<sup>38</sup>.

En examinant ces gravures, on découvre des ressemblances probantes entre les tapisseries de Cadouin et les vignettes illustrant les fables d'Ésope suivantes :

- *D'une oie et de son maître* (fable CVII)<sup>39</sup> : même attitude de l'homme et de l'animal sur des bancs de bois, même costume du maître, même aspect du décor et du coutelas, village en arrière plan (fig. 5)

- *De deux hommes et de l'âne* (fable CXV)<sup>40</sup> : mêmes vêtements, même mouvement des voleurs et de l'âne, village en arrière plan (fig. 8)

- *Du Dieu Mercure et du bûcheron* (fable LXXX)<sup>41</sup> : même costume de Mercure, mêmes attitudes, même ruisseau en arabesque mais inversé, même arbre formant cadre, village dans le fond. Mais la gravure est moins fouillée que les autres du livre de 1582 (fig. 9)

Reste le problème posé par deux tapisseries :

- L'une est traditionnellement attribuée à Florian (*L'Enfant et le miroir*). Elle correspond en fait, également, à un dessin de 1582. Il illustre la fable d'Ésope intitulée *D'un Enfant et de sa mère* (fable LXXX)<sup>42</sup> : mêmes attitude et vêture des personnages, même livre et même fruit, village au fond, mais on aperçoit un gibet avec un pendu sur le dessin de 1582 (fig. 6).

- L'autre, *L'Enfant et le maître d'école*, n'est pas une fable d'Ésope répertoriée dans *Les Fables et la vie d'Ésope [le] phrygien*, mais elle évoque le thème assez analogue de *Du renard et du loup*<sup>43</sup> et surtout de *L'Enfant au bain* du fabuliste antique. Faute de dessin correspondant dans le livre de 1582, le cartonnier s'est inspiré du dessin de Chauveau (1668), qui illustrait la fable de la Fontaine intitulée *L'Enfant et le maître d'école* (I, 19)<sup>44</sup> : même maître au bonnet, même arbre penché aux branches duquel l'enfant

<sup>37</sup> *Nouvellement traduites et augmentées de plusieurs figures tant de la Vie [d'Ésope] que des Fables d'iceluy, non encore par ci-devant imprimées.* Bibliothèque nationale.

<sup>38</sup> Notre enquête au musée de l'Imprimerie de Lyon a été négative. La dernière page du livre de la BN porte le griffon de Sébastien Gryphe, imprimeur à Paris de 1532 à 1545 (mort en 1556) avec sa devise *Virtute duce - crescit fortuna*.

<sup>39</sup> L'homme a tué l'oie aux œufs d'or. Thème repris par La Fontaine.

<sup>40</sup> Deux voleurs se disputent un âne. Celui-ci s'enfuit. Thème repris par La Fontaine.

<sup>41</sup> Mercure propose une hache en acier et une hache en or à un bûcheron. Celui-ci choisit la hache en or, inutilisable. Thème repris par La Fontaine.

<sup>42</sup> Un enfant a volé un livre. Sa mère ne le tance pas et, même, lui donne un fruit en récompense. Plus tard, condamné au gibet pour d'autres forfaits, il mordra l'oreille de cette mère qui l'a si mal élevé. Thème non repris par La Fontaine ni par Florian.

<sup>43</sup> Un loup est tombé dans puits. Un renard, penché sur la margelle, lui fait la leçon (dessin de 1582).

<sup>44</sup> Un enfant se noie. Le maître lui tient un long discours plutôt que de lui venir en aide.

s'accroche<sup>45</sup>, mêmes attitudes. Il s'est contenté de l'inverser et de modifier des détails (fig. 7)<sup>46</sup>.

### Que conclure ?

La conclusion de ces quelques pages peut s'inscrire sous deux rubriques :

**1 - Deux sources d'inspiration.** Le cartonnier, dont le lissier d'Aubusson, auteur des tapisseries de Cadouin, a suivi le dessin, dans la deuxième partie du XVII<sup>e</sup> siècle ou le début du XVIII<sup>e</sup>, a donc puisé à deux sources :

- un dessinateur-graveur anonyme de 1582 pour quatre fables d'Ésope : *D'une oie et de son maître* (CVII), *De deux hommes et de l'âne* (CXV), *Du Dieu Mercure et du bucheron* (LXXX) et aussi *D'un Enfant et de sa mère*. On reconnaît sur ces dessins des ressemblances avec la tenue des paysans des frères le Nain (autour de 1600). Le maître d'école a le bonnet carré du portrait de Rabelais (peint vers 1550) ; le dieu Mercure porte le chapeau à fond plat et la courte jupette flottante à plis droits, allongeant le pourpoint, comme on en portait au XVI<sup>e</sup> siècle : ainsi Henri III sur son portrait peint en 1574.

- François Chauveau, pour *L'Enfant et le maître d'école*. La fable *L'Enfant au bain* d'Ésope ne sera connue que plus tard. De même, elle fait encore défaut en 1610 chez le Suisse Issac Nicholas Nevelet qui a traduit les fables d'Ésope en latin dans *La Mythologia Aesopica*<sup>47</sup> Elle n'a donc pas été dessinée en 1582, ni reprise à Aubusson pour compléter la série de Cadouin.

Ici, le cheminement aura donc été plus tortueux : 1 - La fable d'Ésope *L'Enfant au bain* a probablement inspiré La Fontaine pour *L'Enfant et le maître d'école*<sup>48</sup> ; 2 - La fable de ce dernier sera dessinée par Chauveau en 1668 ; 3 - Ce dessin sera repris, inversé, par Aubusson ; 4 - Il complétera la série des tapisseries de Cadouin, les quatre autres (des fables d'Ésope) ayant été copiées, directement, sur des gravures du dessinateur anonyme de 1582.

Ces cinq tapisseries, sans doute exécutées sur commande et sur mesure, ont probablement été choisies par les moines de Cadouin pour le

---

<sup>45</sup> Mais chez Chauveau, c'était un saule étêté.

<sup>46</sup> Il n'est pas impossible que Chauveau, lui aussi, se soit inspiré du dessinateur de 1582. Quelques indices permettent de dégager assez souvent une très lointaine parenté.

<sup>47</sup> Avec 237 gravures sur bois de Virgil Solis, imprimé à Francfort, chez Christian Gerlach et Simon Beckenstein.

<sup>48</sup> Cette fable d'Ésope n'ayant été connue qu'après le XVII<sup>e</sup> siècle, La Fontaine a pu trouver l'idée ailleurs : chez d'autres fabulistes, chez Rabelais (*Gargantua*, I, XLII) ou même chez saint Augustin (lettre CLVII à saint Jérôme). Pour les sources multiples des fables de La Fontaine, voir R. Radouant, 1929 : *Fables de La Fontaine*, Nouvelle édition, Hachette, Paris et les sites [www.lafontaine.net](http://www.lafontaine.net) et <http://ysopet.free.fr>

décor végétal qui éclaire un milieu austère, mais surtout pour les bons sentiments qu'elles expriment. Ce ne sont pas des thèmes religieux ni mythologiques, mais leurs sujets incitent respectivement à lutter contre la dépense excessive, la dispute, la richesse inutile, le vol et un pédantisme sans charité.

**2 - Une fabrication à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.** Compte tenu de l'emprunt fait au livre illustré par le graveur Chauveau et publié en 1668, on peut conclure que les tapisseries de Cadouin sont postérieures à cette date. Ce qui cadre bien avec ce que l'on sait de l'action de l'abbé Pierre Mary à partir de 1666. Compte tenu aussi de l'avis de Mme Nicole de Pazzis-Chevalier en faveur d'une datation un peu plus tardive, on peut envisager une fourchette allant de la deuxième partie du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>49</sup>.

Ces dates ne sont point indifférentes. Elles correspondent à un moment de l'histoire d'Aubusson : un rétablissement dans la recherche de la qualité. Un procès-verbal, daté de 1686, de M. d'Argouges, intendant de la généralité du Limousin, confirme chaleureusement la grande qualité des tapisseries d'Aubusson de ce temps :

« L'inexécution des lettres patentes de 1665 était donc la principale cause de la décadence de la manufacture, puisque les ouvrages n'avaient perdu leur réputation que par le défaut d'un bon dessin et le mauvais teint des laines [...].

« On y a pourvu par la suite et cette manufacture a pris une forme nouvelle et s'est parfaitement rétabli. Ses ouvriers sont très bons, fort appliqués à leur ouvrage et n'ont de goût que pour la tapisserie. Ce qu'ils font est admiré pour tout ce qui regarde la fabrique : la tissure en est merveilleuse, les dessins beaux, et le teint des laines excellent.

« Lorsque la manufacture des Gobelins a besoin de sujets, elle les fait venir de celle de Beauvais ou de celle d'Aubusson indifféremment [...]. La ville d'Aubusson n'est peuplée que de tapissiers qui sont souvent appelés à celle de Beauvais aussi bien qu'à celle des Gobelins. En sorte que c'est comme une pépinière qui, par ses élèves, soutient les deux autres manufactures.»<sup>50</sup>

En d'autres termes, en 1665, entre autres bienfaits, Louis XIV avait promis d'envoyer un bon peintre et un bon teinturier. Mais cela ne se fit que plus tard et, durant longtemps, la clientèle des lissiers de la Marche se

---

<sup>49</sup> En 1670, un Pierre Delluc s'établit tisserand à Cadouin. Un autre y est tisserand en 1690. Mais eux n'ont pas laissé de tapisseries... (Colonna J., 2000 : Quelques personnages de Cadouin à travers les registres paroissiaux de 1619 à 1792, in : *L'Histoire de Cadouin. Quelques personnages marquants, op. cit.*, p.65).

<sup>50</sup> Malgré sa date, ce texte a sans doute été écrit avant la révocation de l'édit de Nantes (1685). Elle a fait fuir beaucoup de lissiers huguenots aubussonnais hors de France et manqué de détruire les fabriques locales (AD de l'Allier, in : *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Limousin*, 1862, p. 201 et 226).

limita à la bourgeoisie de l'Auvergne et du Limousin et aux églises de ces provinces. Les tapisseries de Cadouin sont d'une autre qualité. Elles ne sont donc pas antérieures aux dernières décennies du XVII<sup>e</sup> siècle.

Dans le silence de cette chambre, loin du flot des visiteurs de l'abbaye, en contemplant ces tapisseries si éloignées de l'art cistercien, on ne peut manquer de songer à ces prieurs de Cadouin de la fin du Grand Siècle. Ils s'éveillaient ici au milieu des fables d'Ésope, lorsque le soleil, surgissant au-dessus du coteau de la Condamine, pénétrait dans la pièce et en avivait les couleurs. Ce n'était pas des sujets religieux qui les accueillaient au lever, certes, mais il y avait là d'édifiantes histoires : de quoi partir d'un bon pied pour une journée de prières, de travail, de rêveries.

Ou bien vers d'autres occupations... Car quelques prieurs de Cadouin ont laissé des traces dans les procédures de la chambre criminelle de Sarlat. L'un, dom Martial Colomb, fut accusé, en 1716-1717, par Jean César du Monteil, seigneur de Cussac, près de Cadouin, d'incendie de forêt, menaces et coups. Un autre, dom Jacques Perrault, fut accusé par Léonarde Miquel, de Cussac également, en 1717-1718, de l'avoir engrossée<sup>51</sup>.

Enfin l'un des derniers prieurs, Michaux, au lourd faciès enluminé d'ecclésiastique périgordin, fut le grand-oncle maternel de Michelet<sup>52</sup>. « Il avait doucement coulé sa vie en Périgord, dans la riche [*sic*] abbaye de Cadouin ». Il dort dans cette chambre. Devant son portrait, le grand historien s'est posé quelques questions à son sujet : « Était-ce la palette du peintre, trop chargée de tons criards qu'il fallait accuser de ce teint fleuri, de ces fauves prunelles aux lueurs étranges assez inquiétantes pour la vertu des femmes ? Le doute est permis sans offense pour la mémoire du saint homme ? Il paraît qu'il avait bien des loisirs. Et puis, l'on mange si bien en Périgord... ».

B. et G. D.<sup>53</sup>

---

<sup>51</sup> AD de la Gironde, dossiers de la chambre de la Tournelle, sénéchaussée de Sarlat (P. Pommarède, *in litt.*, sd).

<sup>52</sup> Michelet J., 1884 : *Ma Jeunesse*, Calmann Lévy, Paris, p. 281-282.

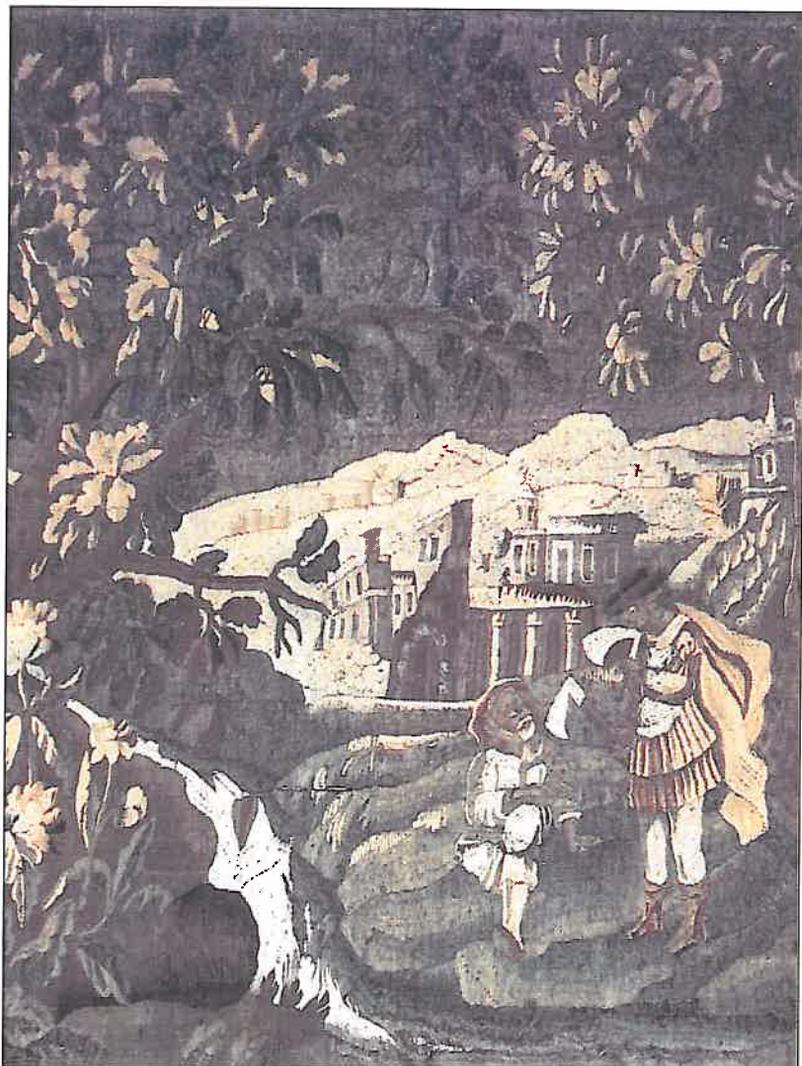
<sup>53</sup> UMR 5198 du CNRS. Courriel : [gilles.delluc@orange.fr](mailto:gilles.delluc@orange.fr). Site bibliographique Google : delluc. cadouin. Nos vifs remerciements vont à Mme Catherine Giraud (Centre de documentation du musée de la Tapisserie d'Aubusson), qui a bien voulu relire ce texte, à Mme Nicole de Pazzis-Chevalier, galerie Chevalier, quai Voltaire, Paris, à Mme Marie-Françoise Diot, botaniste, qui a également relu ce texte. Notre gratitude va aussi à M. l'abbé Michel Graziani, curé de la paroisse Notre-Dame de Capelou (Cadouin), à nos amis Claude Lacoste, maire délégué de Cadouin, et André Mallet, responsable des locaux de l'église et du presbytère, ainsi qu'à Marcel Berthier pour ses indications bibliographiques sur Pierre Mary et sa relecture de notre texte.



**Fig. 5 - D'une oie et de son maître.** Tapisserie n° 1 (mur nord).  
Gravure de 1582 pour illustrer la fable d'Ésope : l'homme a tué l'oie aux œufs d'or (en bas).



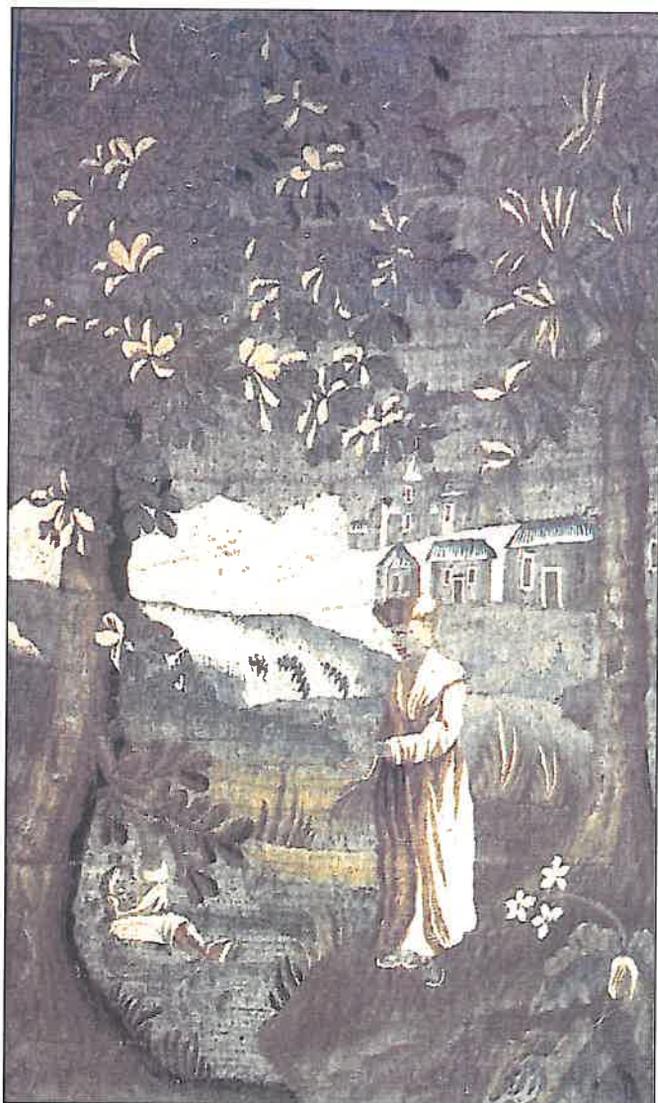
Fig. 8 - *De deux hommes et de l'âne*. Tapisserie n° 4 (mur ouest, à gauche).  
Gravure de 1582 pour illustrer la fable d'Ésope : les deux voleurs se disputent,  
l'âne volé s'enfuit (en bas).



**Fig. 9 - Du Dieu Mercure et du Bûcheron.** Tapisserie n° 5 (mur ouest, à droite). Gravure de 1582 pour illustrer la fable d'Ésope : le bûcheron préfère la hache d'or, inutile, et non celle d'acier (en bas).



Fig. 6 - *D'un enfant et de sa mère*. Tapisserie n° 2 (mur est, à gauche).  
Gravure de 1582 pour illustrer la fable d'Ésope : la mère récompense  
l'enfant voleur (en bas).



**Fig. 7 - *L'Enfant et le maître d'école*.** Tapisserie n° 3 (mur est, à droite).  
Gravure de F. Chauveau (1668) pour illustrer la fable de J. de la Fontaine : l'enfant se noie, le maître lui tient un discours (en bas).

# SAINT BERNARD EN AQUITAINE ET EN PERIGORD

Par Marcel Berthier

Envoyé en 1115 fonder Clairvaux, Bernard, jeune moine de Cîteaux (il n'a que 25 ans et trois ans de présence au monastère) va se préoccuper presque uniquement de vie et de gouvernement monastiques pendant une quinzaine d'années.

Ensuite il va étendre sa réflexion et son action à l'Eglise entière pendant plus de vingt ans.

Beaucoup d'historiens et de biographes l'ont alors décrit comme le vrai décideur dans la vie de l'Eglise au deuxième quart du XIIe siècle. Du schisme d'Anaclet à la deuxième Croisade, de l'élection d'Innocent II à la mort d'Eugène III, il était tentant de faire de Bernard de Clairvaux le maître réel de l'Eglise. En fait, tout est beaucoup plus nuancé, beaucoup moins simple.

Un élément important à ne pas négliger réside dans le développement à cette époque d'ordres nouveaux; Prémontré, Grandmont notamment, auprès de Cîteaux. Une amitié va se nouer entre Bernard, ancien élève des chanoines de Saint-Vorle, et certains chanoines réguliers. C'est le cas en particulier d'Haimeric, chanoine de Saint-Jean de Latran, nommé chancelier par Calixte II et Bourguignon comme lui et comme Bernard, il semble bien que ce soit Haimeric qui souhaite l'amitié de Bernard. C'était peut-être avec une arrière-pensée intéressée, mais au moins le choix dénote un discernement rare au service de l'Eglise.

Pendant une vingtaine d'années, sous Calixte II et ses successeurs, le rôle d'Haimeric est primordial. Dans une chrétienté éclatée et souvent en butte à des luttes fratricides, Haimeric a la charge de la liberté et de l'unité de l'Eglise en faisant s'épanouir la réforme grégorienne. Lorsque l'aide de Cluny se fera moins vive, il trouvera Bernard et les Cisterciens.

On ignore quand exactement naquit cette amitié, mais probablement peu après la nomination d'Haimeric.

Dès lors, l'action d'Haimeric et celle de Bernard sont inséparables. On le vit bien dès la mort d'Honorius II, le 13 février 1130, après un pontificat trop court pour que la tâche entreprise pût être menée à bien.

La curie était partagée entre deux tendances. L'une qui affirme le pouvoir temporel du pape pour assurer le prestige de la

papauté, et qui se retrouve autour des Pierleoni et de Gérard d'Angoulême, des moines du Mont-Cassin et de Roger de Sicile.

L'autre tendance, favorable à la poursuite de la réforme, était animée par Haimeric suivi de presque tous les ordres religieux nouveaux, il y eut donc deux papes : Pierre Pierleoni, qui prit le nom d'Anaclet II, et Grégoire Papareschi, qui prit celui d'Innocent II

Anaclet avait été élu par 24 cardinaux dont 2 cardinaux-évêques seulement. . Innocent II, lui, avait été désigné par 14 cardinaux, mais 4 d'entre eux étaient cardinaux-évêques.

Conformément au décret de Nicolas II (1054), c'était le nombre des cardinaux-évêques qui devait être pris en compte.

D'autre part, Innocent II avait été sacré par le cardinal-évêque d'Ostie conformément à la tradition. Enfin, sa vie et sa réputation étaient irréprochables alors qu'Anaclet suscitait quelques critiques.

En ce qui concerne la France, Louis VI convoqua un concile à Etampes. Bernard y assista et se vit confier le soin de décider au nom de tous. C'est Innocent II qui fut reconnu.

Henri 1<sup>er</sup> d'Angleterre et Lothaire suivirent la décision prise à Etampes. Restait l'Aquitaine où Cluny, favorable à Anaclet, jouissait d'une grande influence.

Gérard, évêque d'Angoulême et ancien légat de tous les papes depuis Pascal II (1099-1118) avait pris le parti d'Anaclet et entraîné le duc d'Aquitaine Guillaume, malgré l'intervention véhémement de Bernard de Clairvaux. Gérard, à ce moment, fut élu archevêque de Bordeaux et sa position s'en trouva renforcée même si les évêques voisins étaient, eux, favorables à Innocent II, il en était de même des moines de Cadouin, ce dont Bernard se réjouit dans une lettre souvent citée.

Un autre personnage intervient alors dans le débat.

C'est Geoffroy du Louroux né sans doute près de Loches, en Touraine, et surnommé parfois Babion, moins bénédictin, ancien écolâtre d'Angers après Marbode (1096-1107), puis ermite et fondateur de Sablonceaux en Saintonge, ami de Suger et de Pierre Le Vénérable. En 1131, Bernard le presse de sortir du désert pour convaincre Guillaume, l'évêque de Poitiers, de se rallier à Innocent II. En 1134, c'est chose faite. De nouveaux liens se sont tissés entre Bernard et Geoffroy du Louroux et, lorsque Gérard d'Angoulême mourra, le 1<sup>o</sup> mai 1136, l'abbé de Clairvaux dut se réjouir de voir Geoffroy appelé à le remplacer sur le siège de Bordeaux.

Mais auparavant le service de l'Eglise requiert Bernard à Bamberg (17 mars 1135) où il faut décider Lothaire à intervenir contre Roger de Sicile, partisan d'Anaclet. De là Bernard gagne Pisé (mai juin 1136) où se tient le Concile qui excommunie Anaclet et dépose l'archevêque de Milan.

La mort d'Anaclet (25 janvier 1138) mit fin au schisme et Bernard put enfin rentrer à Clairvaux. Malgré les épreuves et les luttes, Innocent II n'avait abandonné aucune positions de la papauté. Haimeric (le Chancelier du Pape) et Bernard, eux, avaient renforcé leur amitié au service de l'Eglise. Geoffroy du Louroux avait célébré le mariage, le 25 juillet 1137, du dauphin Louis (futur Louis VII sacré à Reims en 1131 par Innocent II) et d'Aliénor d'Aquitaine, fille du duc Guillaume, mort à la fin d'avril. Le 1<sup>er</sup> août 1137, Louis VI mourait à son tour. Pendant ce temps, dans le cloître de Saint-André à Bordeaux, Geoffroy du Louroux recevait avec Géraud de Cussac, abbé de Cadouin, la donation de la forêt de Faise où allait se fonder une "fille" de Cadouin.

Toute cette période fut, pour Bernard de Clairvaux, riche d'enseignements en ce qui concerne l'aspect fondamental de la miséricorde dans l'économie du salut

Après la mort d'Anaclet, Bernard fut encore souvent requis par les affaires de l'Eglise : la réfutation d'Abélard (1140-42), l'affaire des hérétiques rhénans (1144) par exemple. C'est l'hérésie d'Henri de Lausanne qui allait le ramener en Aquitaine et en Languedoc ensuite.

Venant de Clairvaux, par Poitiers, Bernard arrive à Bordeaux vers la fin de juin 1145. Il y retrouve son ami l'archevêque Geoffroy du Louroux. Précisément celui-ci connaît bien des ennuis avec son chapitre qui n'accepte pas de se laisser réformer.

Geoffroy en est arrivé à frapper d'interdit sa propre cathédrale, il faut tout le talent de Bernard, qu'accompagne le cardinal légat Albéric, évêque d'Ostie, pour rétablir la paix. Le constat en est dressé le 2 juillet 1145 par Pierre, abbé de Saint-Romain de Blaye.

Quittant Bordeaux, Bernard rejoint sans doute la Dordogne vers Castillon et la remonte jusqu'à Bergerac, où il guérit un infirme. Geoffroy d'Auxerre, son secrétaire et futur biographe, écrit, admiratif : "La dévotion de la population périgourdine, qui pourrait l'expliquer ?". Il faut se garder d'en déduire que Bernard est passé à Périgueux. Plus probablement, il s'est dirigé directement sur Sarlat où il guérit des malades, sans s'arrêter à Cadouin car les moines n'ont pas souhaité le recevoir : "*illo in tempore sanctum Dei remiserunt vacuum et sine honore*". Après la fondation de Cadouin par Géraud de Salles, ce monastère fut affilié à l'Ordre cistercien dans la filiation de Pontigny le 28 octobre 1119. Mais lorsque mourut l'abbé Henri vers 1124, les moines de Cadouin refusèrent d'accepter la tutelle de l'Ordre. Bien que continuant d'observer la règle de Saint Benoît « à la manière des Cisterciens », ils restèrent éloignés de Cîteaux jusqu'en 1201.

Ceci n'empêche pas le moine des Châteliers en Poitou qui écrivit la vie de Géraud de Salles au XIII<sup>e</sup> siècle de conter la rencontre en Aquitaine de Géraud de Salles (mort en 1120) et de Bernard de Clairvaux ! Peut-être s'est-il inspiré du récit que fit du voyage de 1145 un moine de Clairvaux originaire du Périgord. Celui-ci, Alquerius ou Alcher, a pu faire état d'une rencontre non pas de Géraud mais de (Pierre) Gérard, abbé de Cadouin, avec

Bernard de Clairvaux. Où aurait eu lieu cette rencontre ? Nous ne le savons pas. Le fait que Faise ait été, en 1147, incorporée à l'Ordre pourrait permettre d'imaginer là une rencontre dans la jeune abbaye proche de Libourne.

Le récit d'Alquerius contient la mention des miracles qu'accomplit Bernard et qu'on retrouve dans le Grand Exorde attribué à Césaire d'Heisterbach.

De Sarlat, il est probable que Bernard s'est rendu à Cahors, puis à l'abbaye de Grandselve. Celle-ci était située entre Montauban et Toulouse, dans la vallée de la Nadesse. Elle avait, elle aussi, été fondée par Géraud de Salles vers 1114 (la charte de fondation est de 1117, mais il y avait là un groupe d'ermites quelques années avant). Il semble que Bernard y fut accueilli avec bonheur, si bien que dès 1145 ou 46 Grandselve fut affiliée à Clairvaux et le resta jusqu'à la Révolution.

On sait qu'ensuite Bernard s'arrêta à Toulouse, puis remonta sur Verfeil, Saint-Paul Cap de Joux et Albi où il arriva avant le 1<sup>o</sup> août 1145 pour prêcher à l'occasion de la fête de Saint Pierre aux Liens. C'est de là que Geoffroy écrit aux frères de Clairvaux pour annoncer le retour de leur abbé "peu après l'octave de l'Assomption".

En ce qui concerne le but du voyage de Bernard qui était d'enrayer l'hérésie d'Henri de Lausanne, il faut convenir que l'on manque singulièrement de documents historiques valables. Il semble que les populations rencontrées aient manifesté ardemment leur fidélité, mais le cortège qui entourait Bernard n'était guère propre à les rassurer et, le calme rétabli, on en revint aux erreurs antérieures.

De cette hérésie, finalement peu importante, il faudrait découvrir les causes profondes, religieuses certes, mais aussi historiques, juridiques et sociales. Il est impossible d'affirmer que l'état de crise peut être à l'origine de l'hérésie, mais cette période instable des années 1140-1150 n'est, cependant, pas neutre. L'Aquitaine bascule devant la répudiation attendue d'Aliénor et c'est tout le système féodal qui est atteint. Etienne de Blois règne sur l'Angleterre et rêve du royaume de France. Abd el Moumen, le premier des Almohades, vient de s'emparer de Marrakech et de Cordoue, il sera bientôt à Grenade. La première croisade s'achève à peine et déjà la chrétienté songe à la seconde et c'est Bernard qui la prêchera, sur "la colline éternelle" à Vézelay, mais elle échouera.

Si Bernard, par deux fois, a défendu l'Eglise en Aquitaine, il restait à la dimension de la Chrétienté entière. Il n'hésitait pas à se compromettre pour elle. Peut-être même parfois s'est-on servi de lui en sachant qu'il était écouté d'Haimeric et du pape, surtout lorsque celui-ci fut un cistercien. Rien de ce qui concernait l'Eglise ne pouvait lui être indifférent et c'est l'un des aspects séduisants de sa grandeur et de sa sainteté.

## Bibliographie

. Sr M.O. LENGLET OCSO, *La vie de Géraud de Sales, Cîteaux, Commentarii cistercienses*, t. XXIX, 1978, p. 27.

. Gilles BONNOURE, "Le dernier voyage de Saint Bernard en Aquitaine", *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. CXV, année 1988, supplément à la 3<sup>e</sup> livraison, p. 129 et suivantes.

. Sr M.O. LENGLET OCSO, *Les fondations de Géraud de Sales et leur évolution*, CERCOR, Saint-Etienne, 1985

. Mgr Bernand JACQUELINE, *Episcopat et papauté chez saint Bernard de Clairvaux Saint Lô*, 1975.

. J.-P. BONNES, "Un des plus grands prédicateurs du XII<sup>e</sup> siècle", *Revue bénédictine*, LVI, 1945 et 46, p. 174-216.

. DOM JEAN BECQUET, *Geoffroy de Louroux, Dictionnaire de spiritualité, VI, col. 229-231.*

. Dom Guy-Marie OURY, *La vie contemplative menée en communauté, Etudes ligériennes*, Auxerre, 1975.

. Dom Guy-Marie OURY, "Les sermons de Geoffroy Babion", *Cahiers de civilisation médiévales*, Poitiers, 1979.

. Régine PERNOUD, *Aliénor d'Aquitaine*, Albin Michel, Paris, 1965.

. Marcel BERTHIER, "L'abbaye de Faise et l'Ordre cistercien", *Les Amis des monastères*, n°81 j anv. 1990, p. 8-13.

. Gilles BONNOURE, "Saint Bernard et les hérétiques du Sarladais", *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord* t. CXVI, 1989, 4<sup>e</sup> livraison, p. 277 et suivantes.

. Marcel BERTHIER, "L'abbaye cistercienne de Cadouin", *Les Amis des monastères*, n° 75, juillet 1988, p. 8 à 16.

# CADOUIN ET LE PATRIMOINE

Par Dominique AUDRERIE

Il me revient d'évoquer l'abbaye de Cadouin comme patrimoine. C'est là un sujet passionnant et délicat, car il soulève de nombreuses questions et d'abord de savoir ce que l'on considère comme patrimoine et à quoi il sert aujourd'hui.

Cadouin est une abbaye protégée comme monument historique et inscrite par l'UNESCO sur la liste du patrimoine mondial au titre des chemins de Saint Jacques de Compostelle. C'est dire son importance au niveau national et plus généralement à l'échelle universelle. Nous sommes responsables de cette abbaye. Reçue des siècles passés, elle nous est confiée pour être transmise aux générations futures. Encore faut-il qu'elle est un sens accepté et partagé, qu'elle est un usage, certes respectueux des lieux, mais qui l'inscrive effectivement dans le paysage local comme un acteur. Il faut dire et rappeler que, faute d'usage, un monument est un grand corps vide promis à disparaître. On peut s'en inquiéter, mais c'est un fait auquel sont confrontés aujourd'hui de nombreux monuments majeurs.

Ces années dernières on s'est beaucoup préoccupé du "petit" patrimoine: pigeonniers, lavoirs, croix de mission, fours à pain, etc. On peut dire qu'un grand pas a été accompli et, s'il reste encore beaucoup à faire, les élus comme les particuliers sont désormais sensibilisés à ce type de patrimoine, et de nombreuses actions ont été conduites. L'urgence de l'heure touche le "grand" patrimoine, églises confrontées à la diminution de la pratique religieuse, châteaux que les familles ont de plus en plus de mal à faire vivre et à conserver. Il n'est pas pensable de créer dans tous ces lieux des musées ou des structures culturelles. Des solutions nouvelles et audacieuses sont à concevoir; le temps presse.

A cet égard, l'abbaye de Cadouin est un bon exemple de réutilisation d'un monument chargé d'histoire. Le facteur déterminant a été le tourisme.

Certes le tourisme effraie de nombreux responsables culturels qui en retiennent surtout le côté prédateur. Pourtant le tourisme, au terme du Code mondial d'éthique du tourisme, est reconnu à tous comme un droit fondamental. Nous sommes tous des touristes, avides de découvertes, lancés sur les routes vers de nouveaux sites à voir et à partager. De plus le tourisme est une activité économique de première importance au niveau mondial. Or cette activité présente la caractéristique singulière qu'elle vend ce qui ne lui appartient pas. Les biens offerts aux touristes et consommés par eux sont pour la plupart des biens privés. Ces biens, avec raison,

séduisent et attirent. Toutefois nombre d'entre eux peinent à être conservés faute de moyens suffisants.

Pour répondre à ce besoin, le Code mondial pose le principe qu'une partie des revenus touristiques doit être affectée directement à la conservation du patrimoine, culturel et naturel. Ce principe n'a pas connu encore beaucoup d'échos. Là aussi des initiatives sont à prendre non seulement par les collectivités publiques, mais aussi par les professionnels du tourisme. On sait que nombre de visiteurs sont déçus par l'état du patrimoine présenté, quand bien même il est accessible.

L'accessibilité doit s'entendre à la fois au niveau physique et au niveau intellectuel. L'accessibilité physique correspond à la possibilité de se rendre sur un site, encore faut-il pouvoir le comprendre et lui donner un sens. Les méthodes d'interprétation et de médiation donnent des réponses, cependant ces méthodes sont encore mal connues. Trop peu de sites ont fait l'effort de mettre en place un accueil véritable et adapté au public.

Le patrimoine religieux est un bon exemple d'un patrimoine dont le sens échappe à un nombre croissant de visiteurs, tant d'origine française que de cultures différentes.

A Cadouin, la création d'une auberge de jeunesse, dans une partie des bâtiments conventuels, a soulevé en son temps de nombreux débats et on trouve encore des personnes qui regrettent une telle structure dans l'abbaye. Or c'est oublier qu'une abbaye a toujours une hôtellerie pour recevoir tous ceux qui veulent faire une halte en ces lieux, et cela quelle que soit leurs motivations. Quelle joie aujourd'hui de voir des enfants déambuler dans les cours et aussi ... des moins jeunes.

La présence de l'auberge a facilité l'implantation à Cadouin de l'association AU FIL DU TEMPS, dont les actions pédagogiques à Cadouin et au-delà apportent des connaissances et favorisent une certaine réappropriation du patrimoine local.

En d'autres termes, l'abbaye de Cadouin vit et a à nouveau un usage reconnu et partagé. Les colloques organisés depuis une vingtaine d'années montrent que les activités intellectuelles ont aussi leur place. Cela n'empêche nullement l'abbatiale de rester un lieu à caractère culturel, où les visiteurs aiment s'attarder.

L'aménagement du parvis et la rénovation de la halle s'inscrivent parfaitement dans cette démarche de visites; ce ne sont pas seulement de beaux décors.

Est-ce à dire que tout est fait. Bien sûr que non. La tâche à accomplir reste importante pour un accueil plus adapté aux besoins réels des visiteurs. Et l'abbaye de Cadouin est bien là dans son rôle premier. Au cours des siècles des pèlerins innombrables sont venus ici, riches ou pauvres, instruits ou ignorants. Ils sont venus en quête de quelque chose. Les visiteurs actuels, pèlerins d'un nouveau genre, sont aussi en attente. Aux responsables actuels, c'est à dire chacun de nous, de trouver des solutions adaptées.

Pour terminer je voudrais faire une suggestion: pourquoi ne pas consacrer un prochain colloque à la mise en tourisme de Cadouin? Comment aujourd'hui une abbaye, riche de son patrimoine culturel et religieux, peut-elle répondre aux attentes diverses et sans doute contradictoires des visiteurs? C'est là un vaste chantier, mais il ne suffit plus de se lamenter sur notre patrimoine, sa conservation et sa reconnaissance dans la société actuelle.

Et si demain, une communauté religieuse devait à nouveau s'installer à Cadouin, elle devrait poursuivre cette oeuvre d'ouverture, à l'exemple des générations passées.

Dominique Audrerie  
Avocat au Barreau de Paris  
Maître de Conférences associé  
à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV

# UNE BELLE LOCOMOTIVE A CADOUIN

PAR BRIGITTE ET GILLES DELLUC

Non sans surprise, on découvre l'image de la locomotive *Forquenot 121* flotter sur une bannière de pèlerinage de Cadouin. A Périgueux, une rue porte le nom de Forquenot. Sa silhouette anime de nombreuses cartes postales du début du siècle dernier.

Le chemin de fer a eu un rôle majeur dans la transformation de la ruralité à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En Dordogne, le maillage des chemins de fer, à voie normale et à voie étroite, était impressionnant (fig. 1). C'était le temps de la « ferroviairisation » de la France<sup>54</sup>.

Qui se souvient de l'ingénieur qui équipa les lignes de la Compagnie Paris-Orléans (le PO) d'une machine à toute épreuve et d'un long usage ? L'ingénieur Victor Forquenot de la Fortelle (1817-1885) fut l'inventeur de la locomotive à vapeur *121* en service dès 1875. Durant trois quarts de siècle, on vit rouler cette « bête humaine » sur les lignes desservant les gares périgordines. Son panache de fumée et, la nuit, la lueur rougeoyante de son foyer animaient nos campagnes.

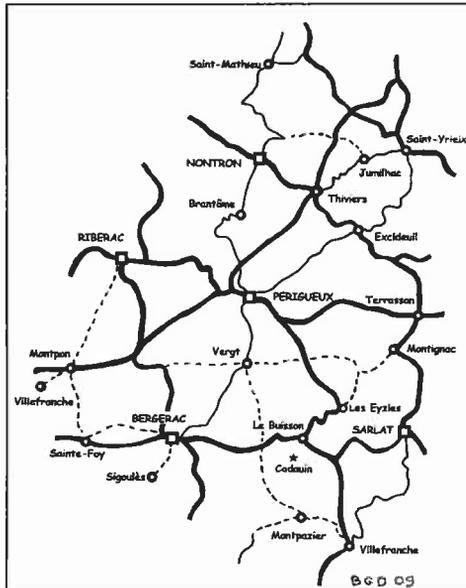


Fig. 1 : Le maillage des voies ferrées de Dordogne (voie normale, voie étroite et projets non réalisés)

<sup>54</sup> Sauget, 2009. La Dordogne a bénéficié d'un réseau intense très dense, mais elle est restée totalement à l'écart des deux grands axes de Paris-Bordeaux et de Paris-Toulouse. L'écartement normal des rails est de 1435 mm (4 pieds 8 pouces et demi) pour 60 % des lignes mondiales. Il fut défini par George Stephenson, concepteur de la ligne Stockton-Darlington ouverte en 1825 : c'était celui des chariots de l'époque, qu'on pouvait ainsi convertir en wagons pour le rail.

## De pieux cheminots

Au musée du Saint-Suaire de Cadouin, une bannière retient l'attention : c'est un drapeau de velours de couleur violine, frangé de fils d'or. Il porte l'image de saint Pierre et les inscriptions suivante en lettres d'or un peu fanées : « **UNION CATHOLIQUE DU PERSONNEL DES CHEMINS DE FER / SAINT PIERRE / LE BUISSON DORDOGNE** » (fig. 2). Assurément c'est une offrande des pieux cheminots du PO venus assister à l'ostension du Saint Suaire, un dimanche de septembre vers 1880.

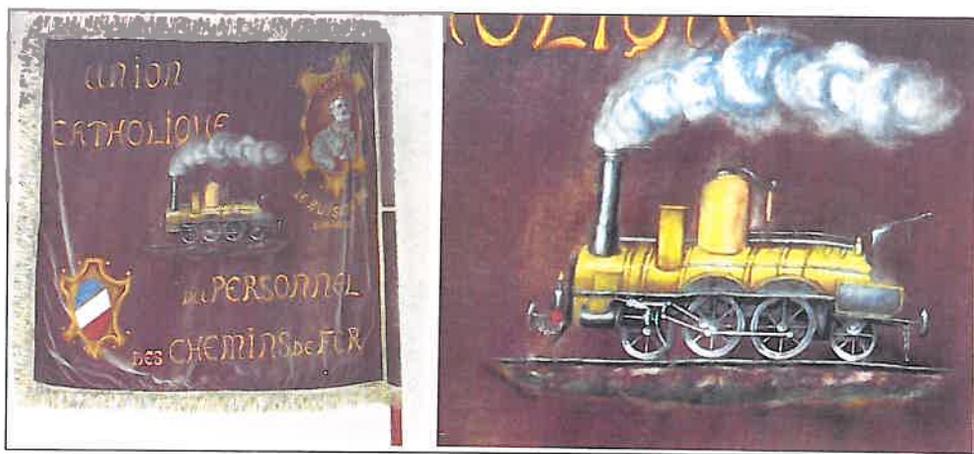


Fig. 2 : La bannière des cheminots du Buisson (musée de Cadouin)

Remontant la vallée de la Dordogne, de Lalinde à Sarlat, la ligne Libourne-Aurillac (1877) aurait dû, normalement, remonter le vallon du Bélingou et passer par Cadouin. En ce lieu aurait dû être implanté le croisement de cette ligne et de la ligne Périgueux-Agen (1863). Mais si le vallon était convenable, au début du XII<sup>e</sup> siècle, pour fonder une abbaye, il était bien trop étroit, au XIX<sup>e</sup> siècle, pour y insérer un important carrefour ferroviaire : comment y placer une grande gare, une douzaine de voies ferrées contiguës, un buffet et des hôtels ? C'est donc Le Buisson, alors humble lieu-dit de la commune de Cabans, qui en bénéficia : peu à peu, ce hameau remplaça Cadouin et se hissa au rang de chef-lieu du canton. La gendarmerie et la justice de paix y émigrèrent. On fit graver une belle affiche à la double gloire du PO et du pèlerinage de Cadouin (fig. 3)<sup>55</sup>. Seul ennui : la ligne Libourne-Aurillac fut contrainte de couper les méandres de la Dordogne (cingles de Trémolat et de Limeuil) au prix de grands ouvrages d'art : quatre ponts et un tunnel<sup>56</sup>.

<sup>55</sup> Imprimerie Dumontier, Beauvais.

<sup>56</sup> Lagrange, 1982 ; Brives, 1984 (la photo de couverture est la *Forquenot 121* des ateliers de Périgueux, voir aussi p. 245 et 248). L'entrée du tunnel est flanquée de deux tours rondes « médiévales » à mâchicoulis.

Et nombre d'entre nous se souviennent encore des divers véhicules - sans compter le vélo ou la marche à pied - permettant aux Caduniens, débarqués au Buisson, de rejoindre leur vallon perché dans la Bessède : c'était un peu une expédition.

Sur la bannière de Cadouin, ce qui frappe aussi c'est l'image brodée d'une locomotive. Avec sa chaudière et ses deux dômes au fil d'or, ses grandes roues et sa haute cheminée d'où sort un haut panache de fumée, on dirait un jouet d'enfant ou un dessin de Walt Disney.

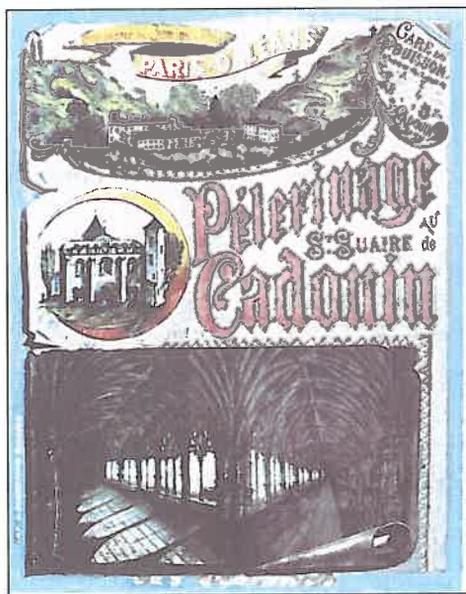


Fig. 3 : Affiche du PO pour le pèlerinage de Cadouin (vers 1920)

Pas du tout... C'est bien la représentation fidèle de la célèbre *Forquenot 121* de la compagnie Paris-Orléans, qui, tout au long de la Troisième République, sillonna les campagnes de Dordogne<sup>57</sup>. C'est l'époque de la *Lison*, la terrible locomotive de *La Bête humaine*, le si noir livre d'Émile Zola (1890). Le romancier admirait dans cette machine « toute cette logique et toute cette certitude qui font la beauté souveraine des êtres de métal, la précision dans la force »<sup>58</sup>.

<sup>57</sup> Malgré son vieux nom, le PO ne se limite pas à la ligne Paris-Orléans. Son réseau (plus des 7 000 km en 1905) est le deuxième de France, après le Paris-Lyon-Méditerranée (plus de 9 000 km). A Périgueux, on travaille « au PO », « à la Compagnie » ou « aux Ateliers ».

<sup>58</sup> Depuis des années, il voyait passer les trains Paris-Le Havre juste sous les fenêtres de sa belle villa de Médan (alors Seine-et-Oise) que fréquentait le dessinateur Fernand Desmoulins. Il obtint en avril 1889 de faire le voyage Paris-Mantes et retour sur la locomotive à 80 km/h. Dans ses précieux *Carnets d'enquêtes* (édités en 1986), il ne cite pas le nom du modèle de la machine. *La Bête humaine*, le beau film de Jean Renoir (1938), avec Jean Gabin dans le rôle du mécanicien Jacques Lantier, fils de Gervaise Macquart, est un drame ferroviaire plus rêvé que réaliste (musique de Kosma). *Désirs humains (Human Desire)* en est un *remake* glauque, tourné en 1954 par Fritz Lang : le mécanicien Jeff revient de la guerre de Corée...

## L'ingénieur Forquenot

À l'époque où elle gérait une ville ferroviaire, la municipalité de Périgueux avait tenu à mémoriser, en lui consacrant une rue du quartier des ateliers de la SNCF, le nom de son constructeur. Sur la plaque, on lit : « **RUE FORQUENOT (1817-1885) / Ingénieur des chemins de fer** ». Suite à une délibération municipale du 22 février 1890 (Penaud, 2003), elle avait pris tout d'abord le nom de rue Giffard<sup>59</sup>. Elle borde à l'est la place de Verdun et joint la rue Pierre-Sémard au boulevard du Puyrousseau.

Résumons la belle carrière de Forquenot. Ancien élève de l'École des Arts et Manufactures, il devient d'abord ingénieur en chef du chemin de fer de Tours à Nantes. Puis, de 1859 à sa mort, il remplace le célèbre Camille Polonceau à la tête du service Matériels et Traction de la Compagnie du PO.

Ce centralien étudia de nombreux types de machines, y compris une machine *Cantal* pour les lignes à fortes rampes du Massif Central<sup>60</sup>. Il est connu aussi pour diverses innovations : 1 - l'augmentation du nombre de locomotives de gare ; 2 - l'adaptation des types de locomotives à chaque type de trafic ; 3 - l'inscription des voies en courbe de faible rayon ; 4 - l'usage audacieux de la contre-vapeur. La contre-vapeur permettait un freinage violent : en renversant l'admission dans une machine, les pistons aspiraient l'air de la cheminée et le refoulaient dans la chaudière. On mit longtemps avant d'accepter ce procédé en raison des inconvénients au niveau des surfaces frottantes.

### Une belle locomotive

Surtout, Forquenot met au point une machine très puissante et stable à 4 essieux : la *Forquenot 121*, que l'on peut schématiser ainsi : oOOo. Soit un essieu avant porteur, deux essieux moteurs à grandes roues et un essieu arrière stabilisateur. L'énorme masse de la machine est ainsi mieux répartie. Il en existera plusieurs séries<sup>61</sup>. Dès 1873 et 1875, les 121 équiperont le réseau du PO, tandis que d'autres seront acquises par le PLM et l'État<sup>62</sup>. Ces puissantes machines, longues de 16 mètres pour un poids de 45 tonnes, constituent essentiellement l'effectif des locomotives à voyageurs. Grâce au vieux système *compound* de recyclage de la vapeur, emprunté à la marine, la *Forquenot* est à deux cylindres : un « haute

---

<sup>59</sup> Sans doute en l'honneur du célèbre constructeur de ballons captifs Henri Giffard, dont l'énorme ballon à vapeur fut le clou de l'exposition universelle de Paris de 1878. En fait, il devait être surtout célèbre à Périgueux pour son très astucieux injecteur de vapeur pour locomotive (1858). Fonctionnant à la force centrifuge et sans aucune pièce en mouvement, il fera la fortune de son inventeur (*La Nature*, n° 474, 1<sup>er</sup> juillet 1882).

<sup>60</sup> Pour la première fois, 5 essieux couplés (10 roues) permettent de remorquer 56 tonnes.

<sup>61</sup> Vergez-Larrouy, 1997.

<sup>62</sup> En 1938 les grandes compagnies de chemins de fer (PLM, PO, Ouest, Nord, Est, Midi et Etat) fusionneront leurs réseaux pour former la SNCF, société d'économie mixte où l'Etat était majoritaire. Elle devient un établissement public en 1983.

pression » (HP) dans lesquels la vapeur de la chaudière est détendue, puis un cylindre « basse pression » (BP), où cette vapeur est à nouveau utilisée.

Les vaillantes *Forquenot 121* forment le fonds du parc du PO. Sur ce grand réseau, en 1938, 500 d'entre elles étaient encore en service. Sur la ligne Bergerac-Bordeaux, on ne comptait encore en 1938 que ces locomotives-là, construites entre 1863 et 1886 ; même après 1945, on les utilisait toujours sur cette ligne. Certaines rouleront jusqu'à la fin des années 1940. La machine n° 340, aujourd'hui exposée au musée de Mulhouse, a même été utilisée à Thouars (Deux-Sèvres) jusqu'en 1971, soit un siècle après la conception du modèle<sup>63</sup>.

Les *Forquenot* étaient capables d'effectuer le trajet de Paris à Bordeaux à 75-80 km/h de moyenne (pour un train de 160 t, arrêts déduits). Un record pour l'époque. Elles reliaient le Sud-Ouest à partir des gares d'Orsay puis d'Austerlitz (Sauget, 2009). Elles seront les premières machines à remorquer le *Sud-Express* de Paris à l'Espagne.

Très tôt, *Forquenot* avait fait à Périgueux l'honneur de sa venue : déjà on signale sa présence lors de l'inauguration de la ligne Périgueux-Brive en septembre 1860 (Penaud, 1999). Après une vie consacrée aux belles machines, la mort prématurée de ce grand ingénieur ne lui permit pas d'assister aux premiers tours de roues de ses dernières séries de locomotives (un millier au total). Son tombeau est à Laon (Aisne).

### Anatomie de la locomotive *Forquenot 121*

Sur la bannière de Cadouin et sur la locomotive 121 du musée de Mulhouse, on distingue très bien les diverses parties de la machine (fig. 4). Voici la belle chaudière en laiton poli surmontée de deux colonnes de même métal (celle, à sommet arrondi du dôme de vapeur avec la soupape et le régulateur, et celle, cylindrique, de la sablière<sup>64</sup>) et de la haute cheminée noire avec son clapet. Latéralement, on distingue le cylindre en laiton et la tige de piston, les grandes roues des deux grands essieux moteurs et celles des essieux porteurs (avant et arrière), avec les bielles, manivelles et contre-manivelles.

A l'avant, voici l'attelage et les deux tampons, les lanternes et la boîte à fumée (qui concentre les fumées avant évacuation et retient les grosses escarbilles), sans oublier le chasse-pierres. A l'arrière, le sifflet, le paravent de la cabine pour le mécanicien et le chauffeur, et le tender rempli de charbon et d'eau<sup>65</sup>.

---

<sup>63</sup> Aujourd'hui encore, on peut admirer une de ces machines, parfaitement restaurée et décorée de drapeaux tricolores : elle est le fleuron de la Cité du train - Musée du Chemin de fer de Mulhouse. Elle est attelée à la belle voiture-salon des aides de camp du train impérial de Napoléon III, œuvre de Viollet-le-Duc : c'est un peu un anachronisme.

<sup>64</sup> On donnait de l'adhérence aux roues sur les rails en projetant dessus du sable fin et sec, chauffé par la chaudière. Notamment au démarrage. Les appareils distributeurs de sable s'appellent sablières.

<sup>65</sup> Le rendement était faible : une telle locomotive consommait 10 kg de charbon et 100 l d'eau pour effectuer 1 km. La production de CO<sup>2</sup> et de particules de carbone n'était pas précisée...

On ne s'étonne pas que cette belle machine fasse toujours l'objet de nombreuses reproductions sous forme de modèles réduits par des amateurs passionnés<sup>66</sup>.

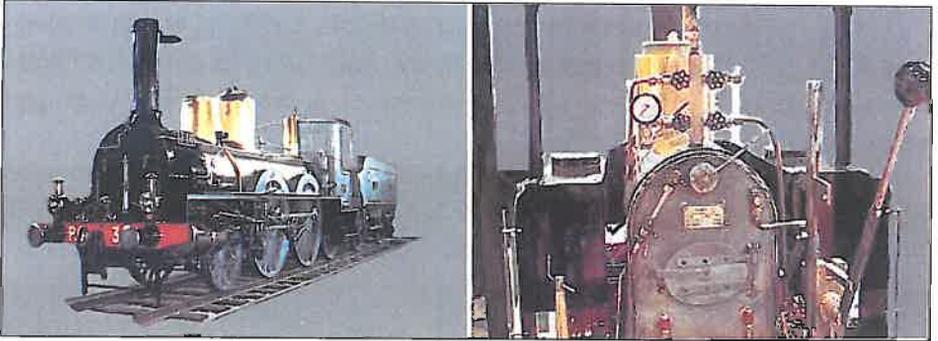


Fig. 4 : La *Forquenot 121* et son poste de conduite (musée de Mulhouse)

### À toute vapeur à travers la campagne périgordine

Ceux qui s'intéressent à l'iconographie ferroviaire retrouveront la *Forquenot 121* sur de nombreuses cartes postales de Dordogne. Le réseau à voie normale était très étendu. Doublé par un réseau à voie étroite, il desservait très correctement villes et bourgades.

Feuilletons les albums des cartophiles. La belle locomotive franchit le pont Bié (*sic*) à la Bachellerie (fig. 5)<sup>67</sup> ; elle longe le château Barrière de Périgueux avec la tour de Vésone dans le fond. On la retrouve en vedette, entre autres, animant des gares aussi diverses que Salignac, Sarlat, Les Eyzies, Lamonzie-Saint-Martin, Gardonne, Eymet, Saint-Antoine-de Breuil, Montcaret, Vélines, Issigeac, Cours-de-Piles, Beauronne, le Pizou, Saint-Pardoux-la-Rivière, Excideuil, Saint-Agnan, Négrondes, Ribérac, Petit-Bersac ou Saint-Astier. Ce ne sont là que quelques exemples. Nombre de ces gares sont aujourd'hui désaffectées...

A la grande époque de la carte postale, le train était encore, dans nos campagnes, une nouveauté. Les photographes attendaient souvent l'arrivée de l'omnibus et son arrêt en gare pour presser la poire de leur appareil et faire virer leurs sels d'argent : c'est trop triste une gare sans machine ni voyageurs...

Quatre images méritent l'exergue :

1 - Antoine Carcenac a bellement photographiée la *Forquenot 121* sur le viaduc de Larzac, proche de Belvès, inscrite dans l'arabesque d'une belle

<sup>66</sup> Michel Soubeyran nous a rappelé qu'un beau modèle réduit de la 121 a orné longtemps la salle des peintures du musée du Périgord, dont il fut le conservateur.

<sup>67</sup> Cliché J.-B. Sulpicy, La Bachellerie. Ce pont coupe en *biais* la route RD 6089 (ex RN 89).

courbe, tirant ses wagons de marchandises et ses voitures de voyageurs, et émettant son grand panache blanc (fig. 6)<sup>68</sup> ;

2 - Elle est la triste héroïne de la catastrophe de La Cave, près de Périgueux, le 16 octobre 1902, comme le montre une carte postale<sup>69</sup> ;

3 - On la devine, sous la forme d'un dessin simplifié, sur le timbre-poste 4 F + 6 F, commémorant le centenaire 1843-1943 de la liaison Paris-Orléans et Paris-Tours, dessiné par Lemagny et gravé en taille douce par Serres (fig. 7) ;

4 - Elle figure encore, plus récemment, en croquis, sur une carte éditée à l'occasion du centenaire de la ligne Siorac-Sarlat les 9, 19 et 11 juillet 1982.



Fig. 5 : La 121 franchit le pont « Bié » de la Bachellerie

<sup>68</sup> Michel Carcenac (1995) penche plutôt pour une locomotive C. *Polonceau* série 658 à 791.

<sup>69</sup> Cliché H. Fellion, Périgueux.

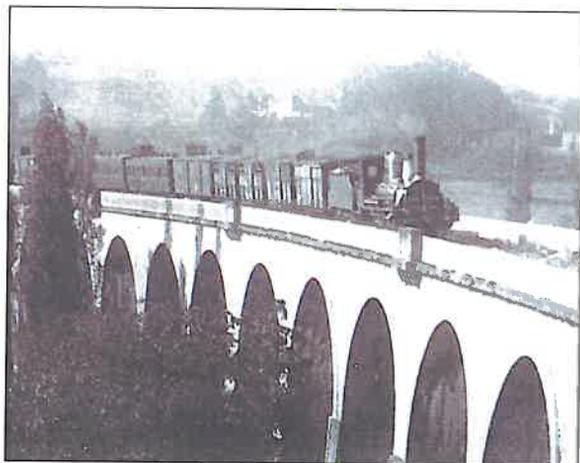


Fig. 6 : La 121 sur le viaduc de Larzac



Fig. 7 : Le timbre du centenaire du PO

La ville de Périgueux a-t-elle eu raison de donner à une de ses rues du quartier du Toulon le nom Victor Forquenot de la Fortelle ?

Les *Forquenot 121* étaient de vaillantes locomotives. Elles ont remplacé les diligences et multiplié les possibilités de liaison entre les bourgs de Dordogne. Les relations humaines et les activités commerciales s'en sont trouvées grandement facilités. Mais le chemin de fer, attirant les hommes à la ville et permettant les voyages au-delà, a facilité l'exode rural et le déclin de la ruralité.

En 1922, à la gloire d'une locomotive, Arthur Honegger composa *Pacific 231*, un mouvement symphonique pour accompagner le film *La Roue d'Abel Gance*<sup>70</sup>. Un formidable film : l'acteur Séverin Mars, exténué par son terrible rôle du mécanicien-chef Sisif, mourut peu de jours après la fin du tournage.

Quel dommage qu'Honegger n'ait pas écrit aussi une agreste symphonie ferroviaire à la gloire de la *Forquenot 121*...

B. et G.D.<sup>71</sup>

#### BIBLIOGRAPHIE

- BAUER Z., 1988 : *Petite encyclopédie des locomotives à vapeur*, Baudouin  
 BRIVES H., 1984 : *Cent vingt ans de chemin de fer. Le Réseau PO en Dordogne*, Copédit, Périgueux  
 CARCENAC M., 1995 : *Le Périgord d'Antoine Carcenac, photographies 1897-1920*, Fanlac, Périgueux.  
 COLLECTIF, 1948 : *Les Locomotives à vapeur de la S.N.C.F., Région du Sud-Ouest*, Documents et collection d'art.  
 LAGRANGE J., 1982 : *Le Chemin de fer en Périgord, 1850-1871*, Médiapress, Périgueux.

<sup>70</sup> La si rapide locomotive *Pacific* du PO apparaît en 1907. Elle remorquait 500 t à 90 km/h.

<sup>71</sup> UMR 7154 du CNRS, gilles.delluc@orange.fr

- PENAUD G., 1999 : *Dictionnaire biographique du Périgord*, Fanlac, Périgueux.
- PENAUD G., 2003 : *Le Grand Livre de Périgueux*, La Lauze, Périgueux.
- RIFFAUD J.-C. avec la coll. de Jacquet B., 1986 : Les Chemins de fer départementaux de la Dordogne, in : *Magazine des Tramways à vapeur et des Secondaires*, 1986-3, n° 39, p. 1 à 63, avec carte des réseaux PO, TD et CFP.
- SAUGET S., 2009 : *A la recherche des pas perdus. Une histoire des gares parisiennes*, Tallandier, Paris.
- VERGEZ-LARROUY J.-P., 1997 : *Les Chemins de fer Paris-Orléans*, Paris, La Vie du Rail, la Régordane. On consultera aussi *La Vie du Rail*, n° 1323 de janvier 1972, et *Notre Métier*, n° 86, 14 février 1949.
- VILAIN L.M., 1970 : *Un Siècle (1840-1938) de matériel et traction sur le réseau d'Orléans*, édit. Vincent Fréal.
- ZOLA Z., 1986 : Sur la machine, in : *Carnets d'enquêtes. Une ethnographie inédite de la France*, Plon, Paris, p. 501-553.

# CADOUIN. SA FAÇADE ET LA SAINTONGE

Par Brigitte et Gilles Delluc

La façade de l'abbatiale Cadouin occupe une place particulière dans l'architecture religieuse de la Dordogne pour trois raisons : 1 - C'est une façade-écran ; 2 - C'est une façade à la Saintongaise ; 3 - Elle est criblée d'impacts de balles remontant aux guerres de Religion.

En outre, d'autres indices permettent de relier Cadouin et la Saintonge : certaines sculptures romanes ou plus tardives et la toponymie.



Fig. 1 - La façade de l'abbatiale de Cadouin



Fig. 2 - La façade débarrassée de la tour des convers. Les fausses baies ont été remises en place (aspect originel ?).

## Une façade à la Saintongaise

C'est une façade-écran, comme obturant l'ouverture de la nef et collée perpendiculairement à elle. Aujourd'hui de telles façades sont fréquentes dans la construction de bâtiments utilitaires (garages, entrepôts).

Ici, on a bâti d'abord le chevet et la croisée du transept (avec leurs sculptures), puis l'austère nef (contemporaine de l'affiliation à Cîteaux) et enfin on a plaqué la façade occidentale sur l'ensemble. L'abbatiale a été consacrée en 1154, un an après la mort de saint Bernard<sup>72</sup>. Malgré l'absence de textes antérieurs à 1214, on peut penser que l'abbaye possédait alors déjà le suaire pour qu'on érigeât une façade aussi monumentale, ostentatoire, bien ouverte sur l'extérieur, les fidèles et les pèlerins. Elle est tout à fait contraire à l'esprit de Cîteaux. Les façades des abbayes cisterciennes se réduisent souvent à un mur aveugle percé d'une modeste porte de service, comme à Sénanque, Sylvanès ou le Thoronet, par exemple :

<sup>72</sup> Consécration ne veut pas dire fin des travaux. Mais la façade devait sans doute être en place.

la vie de l'abbatiale des moines est toute tournée vers l'intérieur, contrairement à celle de l'église des fidèles<sup>73</sup>.

Construite en moyen appareil de calcaire maestrichtien (Campanien 5-6), riche en silice et ocré par les oxydes de fer, elle ressemble un peu à un décor de théâtre, presque trop haute. Elle déborde largement l'ouverture de la nef : ses deux angles supérieurs ont dus être coupés en biais pour ne pas alourdir l'ensemble. Elle est donc hexagonale. Ces deux pans coupés semblent confortés en arrière par des poutrelles incluses dans leur maçonnerie (on les devine sur les photographies aériennes et du haut du clocher). Comme sur les gouttereaux, la façade conserve les trous de boulins ou opes qui ont servi aux échafaudages, établis sur une huitaine de niveaux, soit tous les deux mètres en moyenne.

Cet aspect de façade-écran est typique des façades romanes si fréquentes aux 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> siècles dans l'Ouest, notamment en Saintonge et aussi en Aunis et Poitou<sup>74</sup>. C'est un traitement en aplat, et non une façade en profondeur, comme en Bourgogne ou en Provence notamment, où le portail forme comme un abri.

On retrouve à Cadouin les registres superposées classiques en Saintonge, ici au nombre de trois (fig. 1). Ils sont structurés par des arcatures aveugles ou non (trois baies) et des contreforts. Le tout sans décor pour respecter l'austérité cistercienne, alors que les églises de l'Ouest sont très souvent ornées de ces sculptures que vitupérait saint Bernard.

Le registre inférieur est centré par le portail plein cintre, à l'archivolte fait de quatre voussures non décorées (sauf de la *Pax* bénédictine), s'appuyant, de chaque côté sur un pied-droit et sur trois colonnettes adossées, aux fûts appareillés. Ces dernières sont rongées par le temps, sommées de chapiteaux eux aussi sans décor. Le portail n'a pas de tympan : ce sont les deux panneaux de bois supérieurs des vantaux de la porte qui en tiennent lieu, formant imposte<sup>75</sup>. Au nord, c'est-à-dire à gauche, un jumelage de fausses baies plein cintre flanque le portail. Au sud, arcatures géminées sont absentes, sans qu'on puisse savoir si elles ont jamais existé : c'est là que s'ouvrait la porte des convers, aujourd'hui obturée pour abriter les fonts baptismaux. Contre la façade, on avait bâti

---

<sup>73</sup> « Je suis la porte : si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé, il ira et viendra et trouvera de quoi se nourrir » (Jean, 10, 9).

<sup>74</sup> Voici une liste d'après F. Eygun (1970) : Châtres, Echillais, Ruffec, Loupiac, Tauriac, Cellefrouin, Angoulême, Châteauneuf-sur-Charente, Roulet, Linars, la Couronne, Gensac, Airvaut, Melle-Saint-Savinien, Montmoreau, Saintes (Notre-Dame), Givray et aussi Sainte-Croix de Bordeaux et, autrefois, la Sauve-Majeur. Elles ont souvent un fronton triangulaire, parfois flanqué de deux tours. Les façades-écran sont fréquentes aussi en Angleterre.

<sup>75</sup> Les vantaux du portail ont été refaits à l'identique en 2009, utilisant les mêmes clous d'ornement. La belle clef de l'abbaye, volée par un visiteur, avait été restituée au père Albert C. de Veer, dernier curé de Cadouin, par le voleur, *in articulo mortis*. A noter qu'à l'intérieur, deux conduits, creusés dans les jambages permettaient de la « barrer » à l'aide d'une forte poutrelle en bois.

ici une maison basse et cet appentis était encore présent au 19<sup>e</sup> siècle (il en demeure les trous de boulins des poutres)<sup>76</sup>.

Le registre médian est celui des fenestragés plein cintre, à l'extrados sculptés de petites étoiles à 8 pointes. L'archivolte à deux voussures se poursuit en bandeau : cette corniche, portant de discrets motifs géométriques (des lignes brisées), court à la hauteur de la retombée des voussures, sans modillons ni corbeaux ni métopes. Elle protège les baies du ruissellement. Les claveaux des baies sont séparés les uns des autres par des joints de mortier en relief, tirés au fer, comme dans l'église. Ces baies sont exemptes de colonnes et on ne note aucun trace de scellement : elles n'ont sans doute jamais existé<sup>77</sup>.

Le registre supérieur, séparé du précédent par une tablette ornée d'une frise de dés alternés, est scandé par neuf arcs plein cintre (les deux extrêmes sont plus petits), aveugles, aux pilastres encadrés de colonnettes. Au-dessus de chacun règne une archivolte à têtes de clous : les claveaux constitutifs de cet arc sont séparés par des joints de mortier en relief, tirés au fer, comme dans l'église. Le tailloir des petits chapiteaux est sculpté d'une frise d'étoiles à huit branches à peines visibles. L'arc médian est percé d'un oculus, répondant à celui de la nef. Séparé du registre supérieur par une corniche sculptée d'une frise à décor géométrique alignant des X, un modeste pignon triangulaire somme le tout, culminant à 17 mètres au-dessus du sol<sup>78</sup>. Ce fronton est aveugle : il était naguère percé d'une petite fenêtre horizontale au-dessus du cadran de la pendule qu'on a bien fait d'enlever, ainsi que sa cloche.

Les quatre contreforts découpent verticalement la façade en trois éléments d'un tryptique, correspondants au plan basilical intérieur (une nef et deux collatéraux), et les amateurs de symboles ne manquent pas d'évoquer la Sainte Trinité. La décoration est donc minimale : arcs aveugles, frises très discrètement sculptées, oculus, colonnettes).

Cette façade était flanquée, au nord, par le mur et par la porte du cimetière des moines (longé jadis par des maisons dont peut-être une tour ronde) : il en demeure seulement une feuillure sur le dernier contrefort du

---

<sup>76</sup> Une gravure publiée par l'abbé A. Goustat (1882, « De la sépulture des Gontaut-Biron », Dupont, Périgueux, et *BSHAP*, 1882, p. 139 sq), sous la signature *H.D.*, tente une reconstitution et montre le porche flanqué de deux fausses baies à droite et à gauche. Cette vue est une copie du dessin peu fidèle de A. Charrière (abbé F. G. Audierne, 1840, *Ann. Soc. Agric. Dordogne*), sur laquelle la partie droite de la façade est masquée par un groupe de maisons (comme sur la lithographie d'Eugène Joubert de 1843, publiée dans la *Guienne monumentale* de A. Ducourneau, 1842-1844). Le dessin de Léo Drouyn, exécuté à la chambre claire en octobre 1845, montre une façade sensiblement identique à l'état actuel (Delluc *et al.*, 1990, p. 94 et 2001).

<sup>77</sup> Les verrières (1878) ont remplacé les « grisailles » cisterciennes et représentent : au centre le Christ (avec la descente de croix, les apôtres et les armes de Mgr Nicolas Joseph Dabert, évêque de Périgueux et Sarlat de 1863 à 1901), et latéralement des épisodes de la tradition du suaire : « invention » à Antioche, miracle du feu en Orient, arrivée du suaire à Cadouin. Les autres vitraux (et ceux d'Issigeac, offert par l'archiviste et député Martial Delpit) narrent d'autres épisodes.

<sup>78</sup> La façade est donc un peu plus large que haute. Sa largeur actuelle est de 22 m, soit 24 m en comptant ce qui est caché par la tour de l'aile des convers.

gouttereau au nord. L'aspect ancien est bien visible sur les illustrations des années 1840, notamment la lithographie de Joubert et les dessins de Léo Drouyn, et sur le cadastre napoléonien. Cette partie a été dégagée au profit d'un parking et de la route. Au sud-ouest, la tour carrée desservant le logis des convers est venue, plus tard (15<sup>e</sup> siècle), s'appuyer sur l'angle de la façade, qu'elle occulte, rompant la symétrie<sup>79</sup> : le contrefort à son niveau est interrompu par un culot cistercien à 4 m environ au-dessus du sol<sup>80</sup> et elle masque un modillon sculptée d'une coquille au dernier étage<sup>81</sup> (fig. 2).

De telles façades à la Saintongeaise sont rares en Dordogne. Les belles églises de Saint-Privat-des-Près, de Saint-Aulaye, d'Aubeterre (autrefois dépendant du diocèse de Périgueux), de Carsac-de-Gurson, l'abbatiale et l'église Saint-Jean de Chancelade (toutes situées à l'ouest de Périgueux) en sont les plus notables exceptions. Gérard Lavergne en distinguait trois types : 1 - Façades avec portail flanqué d'arcatures (la Chapelle-Saint-Robert, Montpeyrroux) ; 2 - Façades sans portail flanqué d'arcatures, mais avec arcatures au registre supérieur (Bauzens, Chancelade) ; 3 - Façades avec portail flanqué d'arcatures et avec arcatures au registre supérieur (Carsac-de-Gurson, Saint-Privat et Cadouin)<sup>82</sup>.

Enfin on peut noter deux aspects plus actuels : 1 - A la fin du siècle dernier, la suppression d'une maison à l'angle du parvis a permis d'obtenir une vue plus complète de la façade et de la halle ; 2 - Le traitement d'images par ordinateur permet d'éliminer la tour de l'aile des convers et de mettre en place les deux arcatures aveugles du registre inférieur. On peut reconstituer la façade symétrique, telle qu'elle l'était peut-être avant l'édification au 15<sup>e</sup> siècle de cette tour...

### Les impacts de balles

La façade de l'abbatiale est criblée de plusieurs centaines d'impacts de balles (fig. 3). Ces impacts se présentent comme des cupules circulaires à fond arrondi, larges d'environ 3 à 4 cm et profonds de 1 à 2 cm. Ils remontent à la venue des protestants, autour de 1570. Les huguenots transformèrent l'abbaye, selon la tradition, en « bastion fortifié » pendant de nombreuses années. Les balles en plomb des mousquets de l'époque mesuraient 16 mm de diamètre et pesaient 24 g habituellement. Elles s'écrasaient à l'arrivée et doubleraient alors presque de diamètre<sup>83</sup>.

---

<sup>79</sup> A partir de la cour, près du cellier, un étroit escalier, inclus dans la muraille, desservait le dortoir des convers au 12<sup>e</sup> siècle.

<sup>80</sup> A l'intérieur, à l'angle S-W de l'abbatiale, on retrouve un même cul-de-lampe, non décoré, pour recevoir la retombée de l'arc formeret du mur sud, à 2 m au-dessus de la porte des convers (actuels fonts baptismaux).

<sup>81</sup> Comme on sait, la coquille est un ornement très fréquent au Moyen Âge et n'est pas forcément liée au chemin de Saint-Jacques ou à l'ordre de Saint-Michel.

<sup>82</sup> *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, 1960, 87, p. 275.

<sup>83</sup> L'abbaye fut épargnée : le chef des religionnaires se souvenait de la vénération de sa mère pour le suaire de Cadouin. Pourtant, dans son *Traité des reliques*, Calvin avait vitupéré contre les reliques, citant même le suaire de Cadouin.

Ces impacts affectent essentiellement les deux tiers nord de la façade, au niveau des registres inférieurs et moyens surtout. Le tiers sud est épargné, de même que la tour des convers. On peut se demander pourquoi et essayer de reconstituer les opérations :

1 - Ces impacts sont circulaires, montrant qu'ils ont atteint les pierres perpendiculairement et non obliquement ;

2 - Seule la partie gauche et médiane de la façade est atteinte ; 3 - La portée utile d'un mousquet était de 50 à 70 m ; 4 - Le cadastre ancien montre que les maisons sises au sud de la place masquaient effectivement le tiers sud de la façade ; 5 - le porche de l'enclos abbatial est situé à 50 m, bien en face de la façade. On peut conclure que les coups de mousquets ont été tirés depuis le porche, juste avant la prise de l'abbaye.



Fig. 3 - Relevé des impacts de balles de mousquet.

### **Un acrobate à Cadouin**

Ce n'est qu'un détail parmi les modillons romans de l'absidiole nord-est. Et, en plus, il est un peu détérioré par le temps : il lui manque la jambe droite. Mais le traitement d'image permet de la réparer (fig. 4)

Cet acrobate est tout ratatiné. Sa tête (un peu grimaçante, cela se comprend) est coincée entre ses cuisses et ses genoux fléchis. Il tient ses chevilles dans ses mains. Et, malgré cette prouesse sportive, il semble un peu bedonnant.

Il date de l'époque où Géraud de Salles et ses moines de la Salvetat voulait édifier un beau sanctuaire, tout chargé de sculptures au niveau du

chevet. Avant le rattachement à Cîteaux et la venue des moines de Pontigny en 1119.



Fig. 4 - Le contorsionniste.

L'important est que ce sujet, le contorsionniste et l'acrobate, se retrouve à de multiples reprises dans l'art roman de Saintonge et des pays de l'Ouest (Retaud, Esnandes, Aulnay, Echillais, Mornac, Rioux, Douhet, Corme-Ecluse...). Tantôt il élève les bras, tantôt il les place sous ses cuisses ne cachant alors rien de ses fesses et de son intimité.

### Et les Gavats, les Gavachoux ?

Ce sont deux lieux-dits bien connus de Cadouin : les Gavats au sud (combe, maison et fontaine), en allant à Salvetat, les Gavachoux à l'est. Au 18<sup>e</sup> siècle, on les retrouve inscrits sur la carte de Belleyme (les *Gavats* et les *Gavassoux*) et sur celle de Cassini. Mais sur cette dernière, *Garat* est à l'est et *Gavassoux* est au sud. Il faut dire que Cadouin est devenu *Cadom*...

*Gavats* et *Gavachoux*, C'est le nom des Gavaches. Les Gavaches ? Des gens de Saintonge et du Poitou descendus vers le Bordelais, vers la Petite et la Grande Gavacherie (autour de Coutras, de Monségur et Duras, et dans le Médoc). Mais on est toujours le « gavache » - terme péjoratif - de quelqu'un : ce sont les gens de Lozère ou des Cévennes pour ceux du Roussillon, les Pyrénéens (et les Français) pour les Espagnols, les Alpains pour les Provençaux<sup>84</sup>. Bref, des gens du nord et, *a fortiori*, des rustres, des poltrons...

Nos Gavaches de Cadouin devaient venir de Saintonge ou du Bordelais. On ne peut manquer d'évoquer la Peste noire, les malheurs de la Guerre de Cent ans, qui les auraient conduits à Cadouin. A Cadouin et ailleurs. On trouve des lieux-dits *les Gavachoux* à Cadouin, Sainte-Radegonde, Saint-Georges-de-Monclard (et à Montbrun, dans le Gers) et des *Gavats*, en Ariège.

---

<sup>84</sup> Des gens des montagnes : *Gaba* veut dire gorge, goitre (fréquent jadis en montagne et au centre de la France du fait de la carence en iode).

## Le tricéphale de Cadouin

Enfin le cloître est orné (galerie sud) d'un célèbre *trifrons* : cette figure tricéphale associe trois visages contigus mais seulement quatre yeux (fig. 5). Elle remonte à l'extrême fin du 15<sup>e</sup> siècle. Ce n'est certainement pas une représentation de la Sainte Trinité. Elle est rébarbative : le visage central ouvre une bouche édentée ; celui de gauche affiche un rictus amer et touche son oreille de sa main. Une trinité du Mal a été évoquée par Jean Secret. Les Charentes comptent au moins une demi-douzaine de représentation analogue, mais, à dire vrai, aucune n'a un aspect aussi peu avenant<sup>85</sup>.



Fig. 5 - Le trifrons du cloître.

### En définitive...

Que retenir ? En définitive, quatre remarques : 1 - La façade-écran de l'abbatiale romane de Cadouin est assurément de type saintongeais. Les rares églises périgordines analogues sont plus proches de la Charente. Elle a été malencontreusement oblitérée au 15<sup>e</sup> siècle par la tour de l'aile des convers. Les arcatures basses correspondant au collatéral sud ont disparu ou n'ont jamais existé. La façade devait être encore plus imposante encore jadis ; 2 - Un des modillons, roman lui aussi, représente un acrobate contorsionniste, sujet souvent représenté en Charente. Peut-être un des sculpteurs provenait-il de ces contrées ?<sup>86</sup> ; 3 - Deux lieux-dits, les Gavats et les Gavachoux, évoquent l'installation de gens venus des pays de l'Ouest ou du moins du Bordelais proche, peut-être à l'occasion de la Grande Peste

<sup>85</sup> Pour rester dans notre région, le cloître de la cathédrale de Cahors, décoré par les mêmes sculpteurs que celui de Cadouin, compte aussi un *trifrons*, mais il est très différent. On en connaît aussi en Espagne, en Alsace...

<sup>86</sup> De même, à la fin du 15<sup>e</sup> siècle, un sculpteur du nord de l'Italie sculptera dans le cloître de Cadouin, comme nous l'avons montré, un très inattendu saint Bernard de *Menthon*, personnage alpin quasiment inconnu en France (sauf à Carennac, Lot, décoré par le même atelier itinérant d'artistes).

ou des guerres de Cent ans ; 4 - Une curieuse sculpture tricéphale du cloître, plus tardive (extrême fin du 15<sup>e</sup> siècle) a des sœurs ou des cousines en Saintonge et Aunis.

Tout cela confirme, s'il en était besoin, que la vie de Cadouin ne se cantonnait pas, jadis, à l'étroit vallon du Bélingou...

Brigitte et Gilles Delluc<sup>87</sup>

### Bibliographie et sources

- Beaugerard M.-A., 1878 : *Le Guide du pèlerin de Cadouin au Saint Suaire de Cadouin*, Cassard frères, Périgueux.
- Carte géologique de la France, 1988, carte au 1/50 000, n° 831, Belvès, Bureau de recherches géologiques et minières, Orléans.
- Chastel A., 1993 : *L'Art français. Pré-Moyen Âge, Moyen Âge*, Flammarion, aris
- Collectif, 1995 : *Congrès archéologique de France, Charente*, Société archéologique de France.
- Delluc B. et G., Lagrange J. et Secret J., 1990 : *Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord*, P.L.B., Le Bugue, édition revue et augmentée (avec la coll. de M. Berthier et A. De Veer).
- Delluc B. et G., 1998 : L'archéologie cistercienne de Cadouin, *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, 125, p. 383-418.
- Delluc B. et G., 2001 : *Léo Drouyn en Dordogne, 1846-1852*, Société historique et archéologique du Périgord, Périgueux.
- Dubourg J., 2008 : *Les Gavaches*, Sud Ouest, Bordeaux.
- Dimier A., 1962 : *L'Art cistercien. France*, Zodiaque, La Nuit des temps, La Pierre-qui-Vire.
- DUBY G., 1979 : *Saint Bernard et l'art cistercien*, Flammarion, Paris.
- Eygun F., 1970 : *Saintonge romane*, Zodiaque, La Nuit des temps, La Pierre-qui-vire.
- Gardelles J., 1982 : L'abbaye de Cadouin, in : *Congrès archéologique de France, Périgord Noir*, Paris, p. 146-178.
- Kinder T. N., 1997 : *L'Europe cistercienne*, Zodiaque, La Pierre-qui-Vire.
- Robert-Delagrangé (pseudonyme de Védrenne), 1912 : *Cadouin. Histoire d'une Relique et d'un monastère*, Paul Nogué, Bergerac.
- Secret J., 1965 : Description archéologique de Cadouin. Voir Delluc G. et Secret J., 1965.
- Sigala J., 1950 : *Cadouin en Périgord*, Delmas, Bordeaux.

---

<sup>87</sup> UMR 7194 du CNRS et gilles.delluc@orange.fr

# BOTANIQUE DANS LA FORET DE LA BESSEDE

Par Sophie Miquel

## 1 - Une Forêt en Périgord

Le paysage que nous voyons n'est pas celui du passé ; en Dordogne, la surface de forêt a beaucoup augmentée. Elle est passée de 20 à 45 % en 2 siècles. La Bessède, située sur un plateau de dépôts tertiaires forme aujourd'hui un vaste massif forestier à 230 m d'altitude environ. De cette région, parfois marécageuse, partent 4 cours d'eau : la Nauze, la Lémance, la Couze, le Dropt. Les fonds de vallée, creusés dans la roche calcaire sous-jacente, contrastent avec le sommet des plateaux au sol acide.

C'est une forêt ancienne, déjà citée en 1153, propriété commune des Archevêques de Bordeaux et des communautés de Belvès : les droits d'usage sont abondants. Les procès se suivent nombreux, les litiges sont fréquents, ce qui nous laisse une grande quantité de documents et témoignages écrits sur les propriétaires et les usages de ces sols. En conséquence, les études sur la forêt de la Bessède sont nombreuses et bien documentées : historiques, toponymiques géographiques, usages et occupation des sols, pratiques agricoles. Elles donnent des informations sur la végétation et ses transformations depuis 2 siècles (Buffault 1929 Becquart 1977, Bochacca 1977, Deffontaines 1930, Fenelon 1931, Marty 1983).

En 1930, Buffault la décrit ainsi : « La forêt est variée comme les sols, mélange de forêt landaise avec ses pins maritimes, limousine avec ses châtaigniers, caussenarde avec ses chênes. » On y note le chêne noir (*Q pyrenaicus*, ou tauzin) avec les ajoncs et bruyères, et le chêne blanc (*Q pedunculata*) avec le génévrier. « Ce massif, d'ailleurs entrecoupé de landes et de cultures est une pauvre forêt en vérité, constitué par des clairières de mauvais taillis de chênes, où le tauzin domine, entrecoupé de taillis de châtaigniers, entremêlés de pins maritimes en boqueteaux disséminés, le tout fort mal exploité, fort mal entretenu, pâturé, incendié, très maltraité de toute façon ».

Seigle, vigne, pâture, jouales, taillis de Tauzin, charbon de bois, bruyère, châtaignes, champignons, ses productions sont abondantes, elles ont été abondamment surexploitées. C'est donc une vilaine forêt de mauvais bois envahie par les landes et les bruyères, pâturée par les troupeaux, très dégradée. Les propriétaires disent ne rien produire, mais malgré cela vendent du bois !

Confisquée à la Révolution comme Bien Religieux, elle est mise en vente dès 1830, elle ne rapporte rien.



Vente de la forêt AD 24- 7 M 87



Vente de bois AD 24- 7 M 87

Le 13 floréal an 13, c'est « un sol inculte peu fourni d'arbres ».

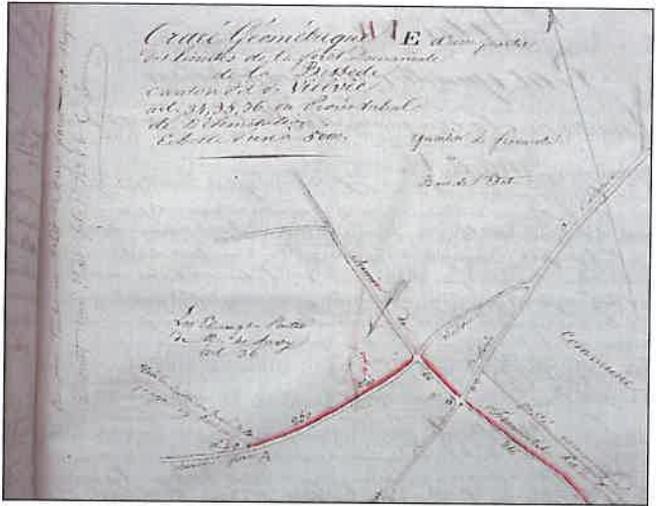
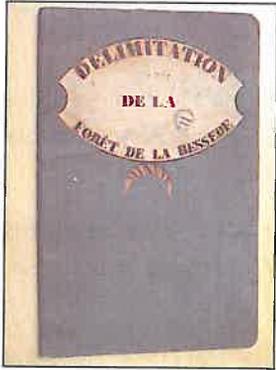
La récolte de bruyère et feuilles mortes comme litière puis engrais est commune, le pacage des animaux y est régulier, et leur interdiction donne lieu à bien des protestations (AD24-7M87). Les procès verbaux de bornage en 1842 et 1847 nous donnent une très belle description des lieux.

L'intérêt botanique de cette forêt de la Bessède est grand, même si cela n'est pas visible au premier regard : les labours importants pour la plantation de résineux (si fragiles lors des tempêtes) sont destructeurs, les drainages, les mises en culture depuis des siècles, le pacage ont transformé la végétation.

Mais, cette forêt a gardé une grande richesse biologique, dans ce que Gilles Clément (2004) appelle le « Tiers paysage » : zone ni urbaine, ni industrielle, ni agricole, ni forestière.

- Refuge de plantes atlantiques dont l'aire de répartition va de l'Irlande au Portugal par le littoral, conséquences des glaciations : *Erica cinerea*, *E. ciliata*, *E. vagans*, *Calluna vulgaris*, *Simaethis planifolia*, *Pinguicula lusitanica*, Ajoncs, Genêts...
- Zones humides et étangs, plantes hygrophiles abondantes *Hypericum helodes*, *Anagalis tenella*, *Utricularia vulgaris*, sphaignes ...
- Sables détritiques pauvres et inhospitaliers accueillant : *Cicendia filiformis*, *Radiola linoides*, *Anagalis minima*, et autre plantes éphémères ...
- Agriculture traditionnelle, rudérales et adventices encore variées. *Corrigiola littoralis*, *Bunias erucago*, *Legousia speculum veneris*, *Ranunculus arvensis* se maintiennent.

- Végétation de sous-bois forestier: on rencontre encore *Circea lutetiana*, *Osmunda regalis*, *Lysimachia nummularia*, dans les zones un peu éclairées.



Les opérations de bornage de la forêt domaniale de la Bessède auront lieu les jours et heures suivants et commenceront par les cantons et par les points ci-dessous indiqués.

nom des Cantons	Point de départ pour chaque Canton	jour de l'opération	heures de l'opération
Brunet	Le chemin de Cadurin à Caban - vis-à-vis le bois de Bonie	20 <sup>fév</sup> 1884	6 h. du matin
Lejeu	embranchement du chemin ferré et du chemin de Cadurin à Arval	21 idem	id
S. Ait	L'angle du Nord où se joignent les bois de M. de Lamoignon et de Commarque	2 idem	1 h. du jour
Fromental	Le chemin ferré à la rencontre du ruisseau de Jégouat	22 idem	6 h. du matin
Le Stang	Le chemin ferré à la rencontre du chemin de Fromental à Jérou	23	1 h. du jour
Vieville	La fontaine située au bas des Champs de Stang	25 id	6 h. du matin
Camp de Jérou	L'angle du Sud qui sépare le bois de M. de Lamoignon et la commune de M. de Commarque	idem	1 h. du jour

Bornage et carte des parcelles AD 24- 7 M 87

Cette forêt de la Bessède est remarquable par sa situation géographique, la permanence de la forêt, la nature de son sol peu fertile pour les cultures, sa biodiversité, et la présence de quelques espèces atlantiques ici en limite orientale de leur aire. On peut noter ici un grand nombre d'espèces et il est dommage que les publications botaniques soient rares à part celles de R.

Vinot (1978). Actuellement, en août 2008, les relevés de la Société Botanique du Périgord sur la forêt de la Bessède, encore bien incomplets, comportent déjà 218 espèces végétales.

## 2 - Bruyères, de la lande à la forêt.

On rencontre en Dordogne 7 espèces de bruyères, buissonnantes, toujours vertes, à abondantes petites fleurs roses, plus ou moins colorées, à floraison souvent automnale, et 5 espèces dans la Bessède.

Une fausse bruyère, la Callune *Calluna vulgaris* se reconnaît à ses sépales colorés formant une « fleur » colorée. Ses feuilles disposées en croix permettent une identification facile. Calluna vient du grec « je balaie ».

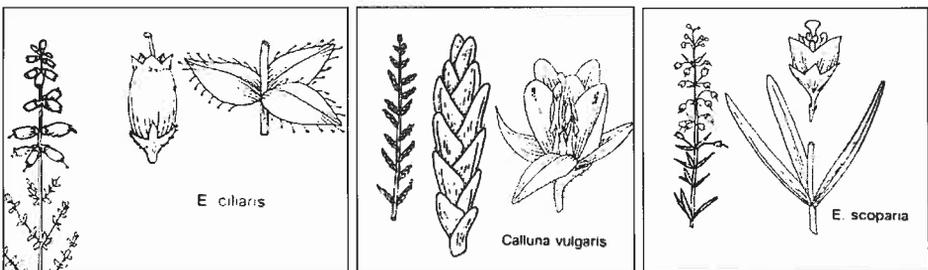
Les véritables bruyères ont une corolle à pétales soudés, plus ou moins colorée, visible, plus grande que le calice. Erica vient du grec « briser », allusion à des propriétés lithotriptiques, casse-pierre.

La bruyère à balai, la grande, *Erica scoparia*, présente de longs rameaux ligneux désordonnés, et de petites fleurs verdâtres.

La bruyère cendrée *Erica cinerea*, que chacun connaît, forme de vastes tapis en fleurs roses en septembre.

La bruyère vagabonde des landes atlantiques *Erica vagans*: sa fleur se reconnaît sans ambiguïté par les étamines qui dépassent de la corolle, et l'extrémité de la tige florifère feuillée, caractères associés qu'on rencontre chez d'autres bruyères cultivées mais pas dans celles qui sont indigènes à notre département.

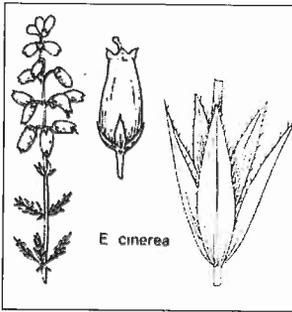
D'après la carte de la végétation de Lavergne 1962 on la rencontre dans le Périgord central entre les vallées de l'Isle et l'Auvézère du Change à Saint Raphael, ainsi qu'à Vergt, Biras, Villars, et dans l'ouest de la Bessède. Desmoulins (1840) la note à Escoire. Elle a été observée en février 2001 dans la Bessède vers Molière, les pieds dans l'eau et au Change sur le versant abrupt de la vallée de l'Auvézère (Miquel 2001).



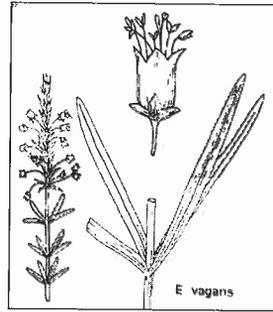
*Erica ciliaris*

*Calluna vulgaris*

*Erica scoparia*



Erica cinerea



Erica vagans

Les bruyères des landes humides : on rencontre *Erica ciliaris*, la bruyère ciliée, comme son nom l'indique, fortement ciliée, et *Erica tetralix* la bruyère à quatre angles, avec ses fleurs en touffe au sommet de la tige. Ce sont des plantes à distribution atlantique. A Bouillac, et à Vielvic, dans la forêt de la Bessède, on trouve *E. ciliaris*. *E. tetralix*. Et l'hybride *E. xwatsonii* ne sont pas observées dans le sud du département.

#### Landes à bruyères

Abondantes dans le département autrefois, largement utilisées, la modification des pratiques agricoles a fait régresser les zones de landes. Les inventaires des deux siècles précédents indiquaient un fort pourcentage de landes dans les communes de Dordogne.

*Calluna vulgaris*, *Erica cinerea*, *Erica scoparia* *Erica ciliaris* font partie des landes qui s'installent sur terrains acides ainsi qu'*Ulex europaeus* (ajonc) et constituent aussi le sous-bois d'un petit taillis fortement exploité.

Les Ericaceae sont associées aux sols pauvres ; à l'aide de leurs mycorhizes spécifiques, ces plantes sont en mesure d'absorber plus facilement les nutriments (Grabherr 1999). Il a été montré que la callune émet par ses feuilles des inhibiteurs de germination d'autres espèces, facilitant ainsi l'installation d'un tapis dense. Ces substances ont été à l'origine de la fabrication de certains herbicides. (Ballester 1981 in Legendre).

Répartition de l'usage des terres agricoles dans le département de la Dordogne d'après Joanne, 1889.

	Terres labourables	Prairies vergers	Vignes	Bois	Terres incultes	Bâti-routes	Dordogne
Surface en ha	338 300	75 982	17 800	200 000	98 829	83 296	922 300

Ainsi, dans la forêt de la Bessède, les landes à bruyères ont été jusqu'à remplacer les surfaces boisées, au désespoir des lointains propriétaires qui

n'avaient plus de bois à exploiter, disaient ils ; les procès qui suivirent nous en apportent le témoignage (Buffaut 1930).

Sous la Révolution, la récolte de litière est interdite, ce qui plonge les habitants dans le désarroi. En 1828, des procès concernent encore les droits d'usage pour pacage et coupe de bruyère (AD24, 7 M87). Le 19 janvier 1828, il y a plainte contre le maraudage des bruyères et ajoncs. Ce droit de récolte est alors mis en vente le 7 février 1828 pour 2160 francs. (AD24, 7 M87).



Vente des droits de litière  
AD 24- 7 M 87



Réclamation des litières  
AD 24- 7 M 87

Dans le canton de Belvès en 1929 les landes occupent 10% de la surface agricole. La litière de bruyère et de feuilles mortes étaient les seuls engrais des champs ( Marty 1983).

En 1827, à l'apogée du déboisement du département, un courrier du Sous-Préfet de Nontron préconise le semis de pins pour remplacer les landes de bruyères qui représentent 15 602 ha soit le douzième de l'arrondissement. Une pépinière forestière départementale de Pins maritimes sera créée en 1908 (Buffaut 1930).

L'augmentation de la surface boisée en Périgord s'est faite au détriment des landes et châtaigneraies et le tableau de Boutot et Rauscens (1980) nous montre l'évolution de l'occupation des sols.

( ha)	1862	1908	1948	1961	1965	1969
Bois et forêts	201 044	256 625	311 257	322 981	362 400	393 862
Châtaigneraies et vergers	89 382	25 443	16 429	8 406	6 550	6 550
Landes	98 848	151 114	104 709	94 647	40 954	48 670

## Taux de boisement en Dordogne (Pinaud 1976)

Année	1862	1908	1948	1958	1976
Boisement	22 %	28 %	34 %	32 %	39 %

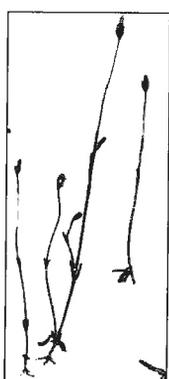
Genty, en 1990, dans son almanach de la Dordogne, donne le taux de 40 % de boisement dans le département. La surface boisée atteint environ 400 000 ha alors qu'elle était de 200 000 ha en 1889 (Joanne). En 2008, elle atteint 45%, soit 417 000 hectares, 67% en feuillus, et 33% en résineux (Sud-Ouest 24-10-2008). La surface des forêts a plus que doublé en un siècle en Dordogne, remplaçant cultures, landes et vergers.

### 3 - Dans les ornières des chemins : *Cicendia filiformis* et autres plantes miniatures

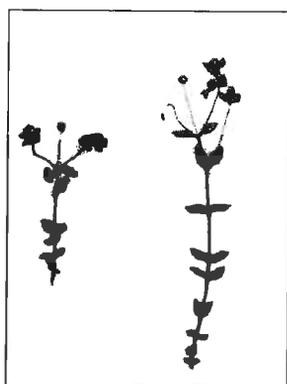
Ce sont de toutes petites plantes, les plus petites de nos plantes à fleur. Elles se développent rapidement dans des milieux bien particuliers. En juin dans la forêt de la Bessède dans le sud du département de la Dordogne, elles sont présentes sur des bords de certains chemins, sur un sol argilo-sableux inondé l'hiver, parfois jusqu'à fin mai, et ensuite très sec, dur, desséché, craquelé durant l'été, en lisière de lande à bruyère .

Leur cycle de développement est très rapide: germination, floraison, fructification, sénescence en 2 mois.

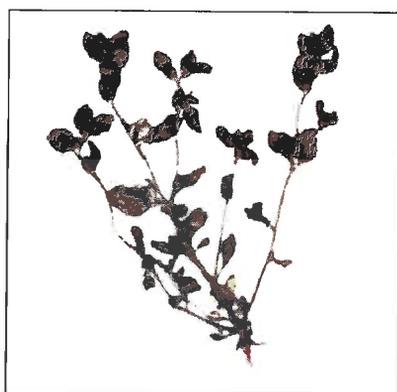
*Cicendia filiformis*. Plante annuelle herbacée, grêle, assez basse, parfois 2 cm max. aux tiges simples ou peu ramifiées. Feuilles linéaires, Fleurs jaunes, 3-6 mm. à 4 pétales, solitaires au bout de longs pédoncules. Lieux humides, sablonneux et tourbeux. Gentianacée (Blamey et Wilson 1991 ).



*Cicendia filiformis*



*Radiola linoides*



*Anagallis minima*

*Anagallis minima* Plante annuelle, basse, érigée. Feuilles alternes, ovales, à peine pétiolées, bordées d'un liseré noir sur la face inférieure. Fleurs

minuscules, presque cachées à la base des feuilles. Lieux dégagés humides, surtout sur sol sablonneux, landes, pelouses, chemins forestiers. Primulacée (Blamey et Wilson 1991).

*Radiola linoides* : Plante annuelle, glabre, basse, 6 cm max. souvent minuscule, aux tiges filiformes, ramifiées par paires. Feuilles opposées, elliptiques, à une nervure. Fleurs blanches, minuscules, en inflorescence ramifiée. Prés et landes sablonneux ou tourbeux. Linacée (Blamey et Wilson 1991).

Une Gentianacée, une Primulacée, une Linacée : ces 3 espèces de genres et familles différentes possèdent des caractéristiques physiologiques et morphologiques proches, et peut-on parler d'une convergence adaptative : des plantes qui ont les mêmes caractéristiques, bien qu'elles soient issues de lignées diverses : plantes de très petite taille, annuelles, à cycle de vie très rapide, adaptées à des milieux temporairement favorables.

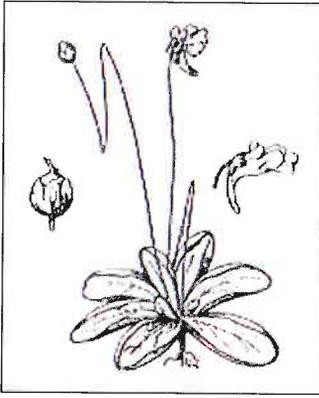
*Cicendia filiformis* est une plante protégée dans les régions suivantes: Centre, Lorraine, Provence Côte d'azur, Rhône Alpes. Elle semble en régression dans toute la France, victime de la disparition des milieux humides. *Radiola linoides* est protégée en région Lorraine et Alsace. *Anagallis minima* est inscrit sur la liste des plantes protégées d'Aquitaine.

Elles ont été observées à Bouillac et Saint Pardoux et Vielvic (Miquel 2003).

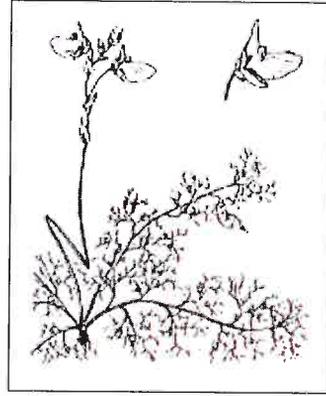
#### 4 - La Grassette du Portugal et les Utriculaires, plantes carnivores.

Décrite par Linné en 1753, la Grassette du Portugal est une petite plante herbacée, vivace, à feuilles en rosettes collantes et charnues, entières, non pétiolées, à limbe au bord enroulé, et carnivore. Elle pousse en milieu acide, pauvre en éléments nutritifs. Les proies sont piégées sur la surface visqueuse des feuilles, et des enzymes digèrent les parties tendres des animaux qui sont ensuite assimilées (Blamey, Wilson 1989). Cependant, Bonnier (1911) fait remarquer que ces plantes dites carnivores peuvent pousser en absence de proies. *Pinguicula* est un diminutif de *Pinguis* en latin et veut dire gras (Fournier 1948).

Il y a 9 espèces de *Pinguicula* dans la flore de France, principalement montagnardes. *Pinguicula lusitanica* seule se trouve à faible altitude. Elle passe l'hiver sous forme de rosette, sa floraison a lieu de mai à juillet : fleur solitaire, corolle plus longue que large, de 6 à 7 mm, rose à lilas pâle, à gorge jaune, prolongée par un éperon, portée sur un pédoncule très mince (Blamey, Wilson 1989). On les rencontre par petites colonies, sur sol nu, en milieu bien éclair.



*Pinguicula vulgaris*



Utriculaire

Les *Pinguicula* appartiennent à la famille des Lentibulariacées qui comportent les genres carnivores *Pinguicula* terrestres, et *Utricularia* aquatiques. La présence des Lentibulariacées sur tous les continents nous montre que cette famille est d'origine ancienne, quand tous les continents ne formaient qu'un. La carte de répartition du genre *Pinguicula* permet de faire l'hypothèse que ce genre était présent quand Amérique et Europe ne faisaient qu'un seul continent, mais séparé de l'Afrique. Les grassettes ont pu coloniser de vastes surfaces lors du retrait des glaciers aux époques interglaciaires (Legendre 2000).

Les analyses chromosomiques sur les espèces de *Pinguicula* des montagnes européennes (in Kerguelen 1993), indiquent  $2n = 16, 32, 64$ . Par exception, *P. lusitanica* ne présente que  $2n = 12 (2 \times 6)$  et elle diffère aussi par des caractéristiques physiologiques, et se développe dans un climat plus modéré que les autres grassettes. Les espèces montagnardes pourraient être issues par triploïdie, puis par doublement du nombre de chromosomes d'un ancêtre à  $2n = 6$ . On a supposé que l'augmentation du nombre de chromosomes donne un avantage adaptatif à ces espèces qui trouvent un climat similaire au pôle et en altitude (Legendre 2000).

*Pinguicula lusitanica* est de répartition atlantique, on la trouve en Grande Bretagne, ouest de la France, Espagne occidentale, et Portugal, dans les marais humides, les landes.

En Dordogne, dans la forêt de la Bessède, elle se trouve en limite de son aire de répartition. La carte géologique indique pour ces endroits des sables grossiers et des petits graviers rougeâtres à lentilles argileuses blanc-rosé de l'éocène moyen, dépôts tertiaires antérieurs aux molasses de la Bessède proprement dite (carte géologique - 1983).

On les a observées sur les communes suivantes (Miquel 2002) :

Commune de Saint-Pardoux et Vielvic, sur le sommet des plateaux, près des étangs, dans les traces laissées par les pneus des engins de débroussaillage dans une jeune plantation de Pins maritimes. Dans l'étang voisin se trouve une autre Lentibulariacée carnivore, *Utricularia vulgaris* qui piège les animaux dans les utricules ronds de ses feuilles immergées.

Commune de Belvès, bois vers Larzac, près d'une source en forêt en compagnie de *Scutellaria minor* et *Anagallis tenella*, sur le sol à nu dans un fossé de drainage.

Commune d'Urval, en bord de route, la lande est régulièrement fauchée et le talus héberge une petite population, voisine avec une station de *Simaethis planifolia*.

## Bibliographie

AD 24- 7 M 87

Ballester, A., A. M. Vietez, et AL. Allelopathic potential of *Erica vagans*, *Calluna vulgaris*, and *Daboecia cantabrica*. *Journal of Chemical Ecology* 8(5) : 851-857. in Legendre 2000.

Becquart, N. 1977 La vente des biens nationaux de 1<sup>ère</sup> origine dans le district de Belvès. BSHAP † CIV p 295-315

Blamey, M. , Wilson, C.G. - 1991- La flore d'Europe occidentale. 544 p. Arthaud Ed. Paris.

Bochacca, M. -1977 - La pays au bois de Belvès, occupation du sol et peuplement au moyen-age. Univ. Bordeaux III. TER Histoire. 295 p. AD24 - BIB11202

Bonnier, G. -1911- La grande flore en couleurs de Gaston Bonnier . Réédition de 1990. Belin Ed. Paris.

Boutot et Rauscens - 1980 - Regards sur la forêt en Périgord. Cahier n°5 F. O. L. 24. 115 p. Périgueux.

Buffault, P. 1909- Les bois et forêts du Périgord. Bull Soc Geogr commerciale de Bordeaux. T2 p 136-150

Buffault, P. - 1929 - Les domaines boisés des Archevêques de Bordeaux et spécialement la forêt de la Bessède. *Revue historique de Bordeaux* XXII p 49- 63.

Carte Géologique de Belves au 1 / 50 000 - 1983- BRGM.

Clément Gilles, 2004- Manifeste du Tiers paysage. 66 p. sujet/objet  
Edition. Paris

Deffontaines, P. 1930 - Le pays au bois de Belves. Annales de géographie  
XXXIX p. 147-158

Desmoulin, C. -1859- Catalogue raisonné des phanérogames de la Dordogne.  
Actes de la Soc. Lin. De Bordeaux. T 20. p 1- 453.

Fenelon, P. 1931 - La Bessède, étude d'une forêt périgourdine. Bull Société  
de géographie commerciale de Bordeaux. T LIV p 13-16

Fournier, F. -1946- Les quatres flores de France . Lechevalier Ed. 1091 p.

Genty, M. - 1993- Dordogne Périgord . Ed. Bonneton . 432 p.

Joanne, A. - 1877- Géographie du département de la Dordogne. Hachette.  
61 p.

Legendre, L. -2000- The genus *Pinguicula* L. (Lentibulariaceae) : an overview  
. Acta Botanica Gallica . vol 147 (1) . 77- 96 .

Marty, Ch. 1983 - Mode de production, société locale et paysage : étude de  
géographie humaine portant sur le sud du Périgord du XVIII au XX eme  
siècle. Thèse 3eme cycle. Univ . Bordeaux AD24-BIB1349

Miquel S. 2003- *Cicendia filiformis* et autres plantes miniatures dans la  
forêt de la Bessède, Dordogne Bull Soc. Bot. Périgord 49- p.1 2

Miquel, S. 2001 -*Erica vagans*, *erica x watsonii* et autres bruyères en  
Dordogne. Bull Soc. Bot. Périgord 44 p1-2

Miquel S. 2002 La Grassette du Portugal (*Pinguicula lusitanica*) dans la forêt  
de la Bessède, Dordogne Bull Soc. Bot. Périgord 47 p. 1-3

Pinaud La forêt du Périgord et son poids économique. AD 24 (O AA 1148)

Virost, R. -1978- Introduction à l'étude de la végétation du "Périgord  
méridional, III, Les plateaux supérieurs. Bull. des Naturalistes Parisiens .  
ns. Fasc 11 (2) , p 53-61

### **Illustrations légende.**

Les dessins de fleurs sont issus de la Flore de Coste, libre de droits.

Les documents des Archives Départementales peuvent être utilisées pour le  
bulletin des amis de Cadouin, en indiquant la provenance ( AD24 = Archives  
départementales de la Dordogne).

